

Chapitre 2

La violence aujourd'hui

par

Wendy MacClinchy, consultante indépendante, et Clionadh Raleigh,
du projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED)

Ce chapitre passe en revue les principaux constats concernant le paysage complexe de la violence dans le monde actuel. Après une brève analyse des difficultés associées à la mesure de la violence et des conflits, il montre que la violence progresse et qu'elle survient là où on ne l'attend pas. On s'intéressera ensuite aux complexités de la violence, à sa nature multidimensionnelle ainsi qu'à l'évolution et à l'adaptation de la violence en fonction de contextes changeants. Ensuite, la violence est examinée en tant que problématique régionale (caractéristique notamment due au fait que des individus sont contraints de partir de chez eux ou de quitter leur pays), ainsi que comme un problème souvent urbain. Le chapitre porte ensuite sur le rôle de l'instabilité politique nationale comme vecteur de violence et souligne que les civils, en particulier les femmes et les enfants, sont les populations les plus à risque. Enfin sera mis en exergue le coût grandissant de la violence, et l'on s'interrogera sur l'opportunité de considérer la violence comme un problème comportemental. Les études de cas présentées portent sur la République centrafricaine et sur le Kenya.

Sur l'ensemble des victimes de violences meurtrières, 83 % vivaient en dehors de zones de conflit.

La violence est l'un des nombreux facteurs susceptibles de contribuer à la fragilité. Cependant, ce n'est pas le seul facteur, et la présence de violence n'implique pas automatiquement qu'un contexte soit fragile. *États de fragilité 2016* braque les projecteurs sur la violence sous toutes ses formes afin de comprendre comment la violence peut alimenter la fragilité et d'examiner ce qui devrait être fait la concernant.

Dix constats dressent un tableau plus large, plus complexe de la violence que ce qui a été pris en compte jusqu'à présent dans les politiques de développement. Les États et les sociétés peuvent connaître de multiples formes de violence simultanément, chacune causée par des problèmes apparentés, mais ayant des localisations, des déclencheurs et des impacts sur la fragilité différents. Au nombre des variables qui modèlent ce paysage peuvent figurer l'augmentation des violences meurtrières, l'adaptabilité des réseaux de crime organisé et leur capacité à établir un maillage sur le territoire, l'accentuation de l'instabilité politique, l'émergence de villes fragiles et la montée d'un extrémisme violent. Ces facteurs peuvent se combiner en une sorte d'effet de « contagion » qui complique la manière dont la communauté internationale du développement doit appréhender les effets de la violence dans toutes les dimensions de la fragilité. Les constats suivants donnent à voir le paysage complexe de la violence qui s'est fait jour, apportent des points de vue qui peuvent utilement éclairer l'analyse et produire des éléments clés pour une feuille de route visant à établir un ensemble efficace de mesures face à ce problème.

Constat n° 1 : Les débats sur la mesure de la violence empêchent de mieux appréhender le paysage global de la violence

L'évaluation de la violence telle qu'elle se pratique actuellement ne rend pas pleinement compte de l'ampleur du problème. La plupart des mesures indiquent qu'à l'échelle de la planète, la violence a nettement empiré. Cependant, les débats sur le mode de mesure de la violence, et donc la détermination de sa gravité, sont souvent axés sur la violence liée aux conflits, si bien que le plus important leur échappe. La grande majorité des victimes de violences meurtrières, 83 % pour être précis, sont mortes en dehors des conflits, d'après la définition acceptée en droit international humanitaire (encadré 2.1). En effet, les décès directement dus à des conflits ne représentent que 17 % du total mondial (*Small Arms Survey, 2016*) (graphique 2.1). Par conséquent, le fait de concentrer l'analyse et la programmation essentiellement sur les violences liées aux conflits peut conduire à passer sous silence la majeure partie du problème de la violence dans le monde.

La violence qui transparait dans les conflits armés, dans le nombre de tués et dans les flux de réfugiés est à son niveau le plus élevé en plus de 20 ans.

Afin de mesurer correctement la violence, il faudra adopter un angle plus large et s'appuyer sur des données systémiques. Les mesures classiques échouent souvent à rendre compte de la violence dans toutes ses formes ; elles ne parviennent pas non plus à mettre en évidence les interconnexions qui existent entre différentes formes et manifestations de violence. Ce point se vérifie en particulier en ce qui concerne la violence criminelle à grande échelle et les conflits armés de faible intensité, qui peuvent être de même intensité et provoquer

un nombre de morts similaires, mais qui ne sont pas pris en compte dans un ensemble de mesures unique (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé indique que plus de 1.3 million de personnes meurent chaque année à travers le monde du fait de violences auto-infligées, interpersonnelles ou collectives, ce qui représente 2.5 % de la mortalité mondiale (OMS, 2014). D'après d'autres recherches, le nombre de décès dus à des conflits armés n'a jamais été aussi élevé en plus de 20 ans (Gates et al., 2016 ; Université d'Uppsala, 2016 ; ICG, 2016). L'International Institute for Strategic Studies a dénombré 167 000 décès dus à des conflits en 2015, dont 55 000 en République arabe syrienne (ci-après la « Syrie ») (IISS, 2016). Les « décès liés aux combats » ont également triplé depuis 2003 (Gates et al., 2016 ; Université d'Uppsala, 2016). Ces différentes mesures délivrent au mieux un portrait statistique fragmenté, au pire une image fautive de la réalité sur le terrain. Un cadre cohérent permettant de réunir ces différentes mesures est nécessaire.

Encadré 2.1. Définir le conflit

Les chercheurs recourent à de multiples critères pour définir le conflit, en particulier la nature du conflit, le type d'acteurs impliqués, le nombre de morts et le niveau d'organisation des parties. Dans le présent rapport, bien que tous les efforts possibles aient été déployés pour fournir des données cohérentes, les résultats cités sont tributaires de la définition du conflit utilisée par tel ou tel chercheur.

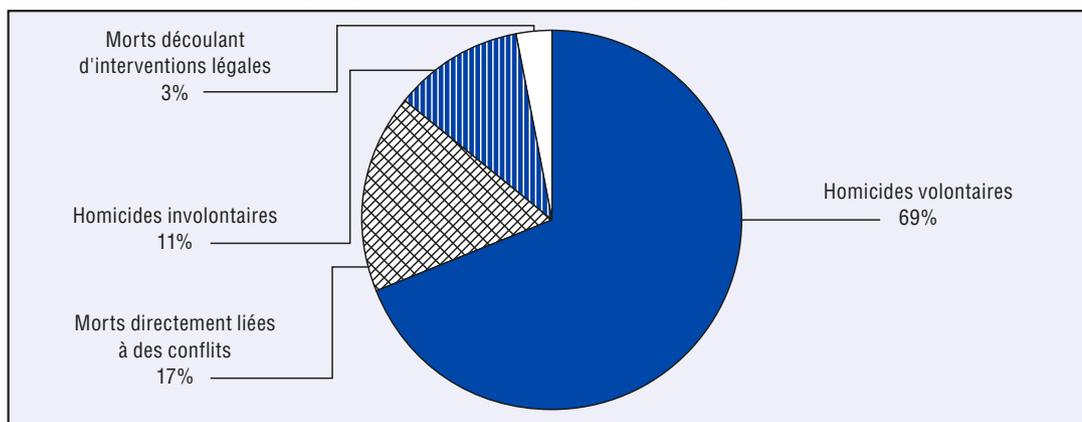
Le droit international humanitaire différencie les conflits armés internationaux, entre États ayant recours à la force armée, des conflits armés non internationaux, dans lesquels les hostilités atteignent « un niveau minimal d'intensité » et les parties au conflit font preuve d'« un minimum d'organisation ».

Pour le Conflict Data Program de l'Université d'Uppsala (UCDP), il y a conflit armé dès lors que l'on atteint le seuil de 25 morts liés aux combats par jour calendaire ; il peut impliquer des États (lorsqu'il y a au moins un État partie au conflit). Une variante est ce que l'UCDP appelle la « violence unilatérale », lorsqu'un groupe organisé tue délibérément au moins 25 civils en un an.

Le projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED) utilise des données infranationales pour analyser la « violence politique » ou les « conflits civils », qui englobent des formes diverses mais récurrentes de violence entre individus ou entre groupes, y compris la criminalité organisée violente, la guerre des gangs, le terrorisme, les insurrections religieuses ou sectaires et les émeutes spontanées ou les manifestations violentes contre les défaillances de l'État, par exemple des prestations de services de mauvaise qualité ou inexistantes.

Sources : CICR (2008) ; Université d'Uppsala (sans date) ; ACLED (2015a).

Graphique 2.1. Morts violentes, par catégorie, 2010-15



Source : Small Arms Survey (2016).

Même les données sur les conflits font débat. Actuellement, tout le monde ne s'accorde pas sur la question de savoir si le monde compte moins de conflits armés mais qui sont plus meurtriers (IISS, 2015 ; Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015) ou davantage de conflits globalement (ICG, 2016 ; Université d'Uppsala, 2016). Les résultats des recherches portant sur les violences liées aux conflits sont très disparates, essentiellement en raison des difficultés qu'il y a à s'appuyer sur des données comparables (encadré 2.2). Ainsi, plusieurs recherches concluent que le nombre de guerres civiles et transnationales actives diminue (Fearon et Laitin, 2003 ; Human Security Centre, 2005 ; Newman, 2009 ; Straus, 2012), tandis que d'autres arrivent à la conclusion que le nombre de conflits civils¹ a presque triplé entre 2007 et 2013² (Gates et al., 2016 ; Université d'Uppsala, 2016), pour atteindre 41 en 2014 et 50 en 2015. De même, s'il existe un consensus général sur le fait que les conflits classiques entre États sont moins nombreux, un consensus tout aussi fort se dégage sur le fait que la violence découlant de l'instabilité politique nationale³ et la violence sociale sont en hausse (Université d'Uppsala, 2016).

Encadré 2.2. Difficultés à comparer et à consolider les données sur la violence

La mesure des niveaux et de la dynamique de la violence demeure un défi. Les données peuvent ne pas être fiables : il peut y avoir sous-notification ou les données communiquées peuvent être erronées, si bien qu'elles demandent à être passées au crible. Il est donc nécessaire et urgent d'obtenir des données cohérentes, systématiques et exhaustives afin de suivre de manière fiable les variations au niveau de l'exposition, des risques et des dommages dans les différents contextes et au fil du temps. La comparabilité serait ainsi accrue et l'analyse des tendances et des schémas facilitée.

Le projet Armed Conflict Location and Event Data (ACLED), la Global Terrorism Database (GTD) et le Small Arms Survey, entre autres, procèdent à un suivi des conflits, de même que des ensembles de données spécifiques par pays, comme Syria Tracker ou Nigeria Watch. La violence sociale est souvent mesurée au moyen de statistiques sur les homicides ou sur les crimes violents, et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des observatoires nationaux et régionaux de la violence, comme l'Igarapé Institute, procèdent à un suivi mondial.

Les écarts dans les définitions de la violence d'un ensemble de données à l'autre limitent les possibilités de les combiner parce qu'elles diffèrent au niveau de la période couverte, des définitions de base, des critères d'inclusion ou de la structure des unités analytiques. De surcroît, les données sur la violence, et sur les conflits en particulier, sont très peu désagrégées à l'échelon infranational. Dans une récente revue de la littérature, Carayannis et al. (2014) constatent que seule une petite proportion des études sur les conflits (3.1 %) comporte des données empiriques à l'échelon local. À cause de ces problèmes de données, les différents effets de la violence selon les individus, les groupes et les communautés demeurent mal compris.

L'« approche unifiée » de la mesure des violences meurtrières, utilisée par le Secrétariat de la Déclaration de Genève dans les rapports *Global Burden of Armed Violence*, adopte un point de vue large dans son mode de calcul des morts violentes, agrégeant des données normalisées de sources disparates sur les conflits, les crimes, les homicides, la violence interpersonnelle et d'autres formes de violence en un tout composite. Cette approche apporte non seulement des avantages évidents en ce qu'elle surmonte des difficultés concernant les données, mais elle permet également une analyse plus éclairée et offre une base plus claire pour le suivi des indicateurs et l'identification des tendances et des risques dans le temps et dans différents contextes. Elle favorise en outre une réponse programmatique plus globale et accroît donc les perspectives d'efficacité. En prenant en compte une gamme de risques plus large, cette approche facilite la gestion des risques à laquelle appelait le *Rapport sur le développement dans le monde 2014*.

Sources : Carayannis et al. (2014) ; Banque mondiale (2013).

Les formes de la violence sociale sont d'autant plus difficiles à définir et à mesurer que leur nature est complexe et changeante. La violence sociale recouvre souvent de multiples manifestations d'une forme ou d'une autre de griefs, de comportements criminels ou de violence interpersonnelle, de violence sexospécifique et de violence auto-infligée (OMS, 2002). Elle peut être collective, par exemple perpétrée par des gangs, ou individuelle, comme dans le cas de violence d'un partenaire intime. Ces multiples formes de violence sociale la rendent particulièrement difficile à mesurer. Le Small Arms Survey a fait des progrès intéressants sur ce point, exploitant des bases de données sur les morts violentes provenant de multiples sources, qui alimentent le rapport *Global Burden of Armed Violence* (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Ces données permettent d'établir un niveau de référence mondial sur les morts violentes, utilisé pour l'Objectif de développement durable (ODD) 16.1. Point important, cette analyse se concentre sur les tendances mondiales en matière de morts violentes sous forme d'un indicateur composite qui rassemble les données sur les homicides et les décès directs dus à des conflits (encadré 2.3).

En l'absence de données systématisées, il est difficile d'évaluer et de comparer la gravité de violences survenant en différents endroits de la planète. Il est indispensable d'adopter un angle large pour saisir les répercussions et les interactions entre les différents types de violence dans différents contextes. Davantage de données sur la dimension homme-femme de la violence et des conflits sont également nécessaires étant donné l'impact démesurément fort de la violence sur les femmes.

Encadré 2.3. Données du Small Arms Survey sur la violence

- Sur la période 2010-15, 535 000 personnes en moyenne étaient tuées de manière violente chaque année.
- Le nombre de personnes engagées dans un conflit augmente. La moyenne annuelle de décès enregistrés sur 2010-15 est passée à 90 000, contre 70 000 sur 2007-12. Les conflits armés en Afghanistan, en Iraq et en Syrie sont responsables d'une forte proportion de ces morts.
- Le taux mondial d'homicides continue de baisser, mais pas suffisamment pour compenser l'augmentation du nombre de morts dues à des conflits sur 2010-15.
- La grande majorité (83 %) des victimes de violences meurtrières ne sont pas mortes dans une zone de conflit.
- La répartition de la violence sur la planète devient de plus en plus inégale. Le nombre de pays enregistrant des taux de morts violentes élevés (supérieurs à 20 pour 100 000 habitants) diminue, mais le taux de morts violentes moyen de ces pays augmente.
- En valeurs absolues, en 2015, il y a eu davantage de morts violentes dans de grands pays comme le Brésil ou l'Inde, où ne sévissait pas de conflit, que dans les pays en guerre comme la Syrie.
- Sur les 20 pays ayant enregistré des taux élevés de morts violentes en 2015, 11 n'étaient pas touchés par un conflit armé.

Source : Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015).

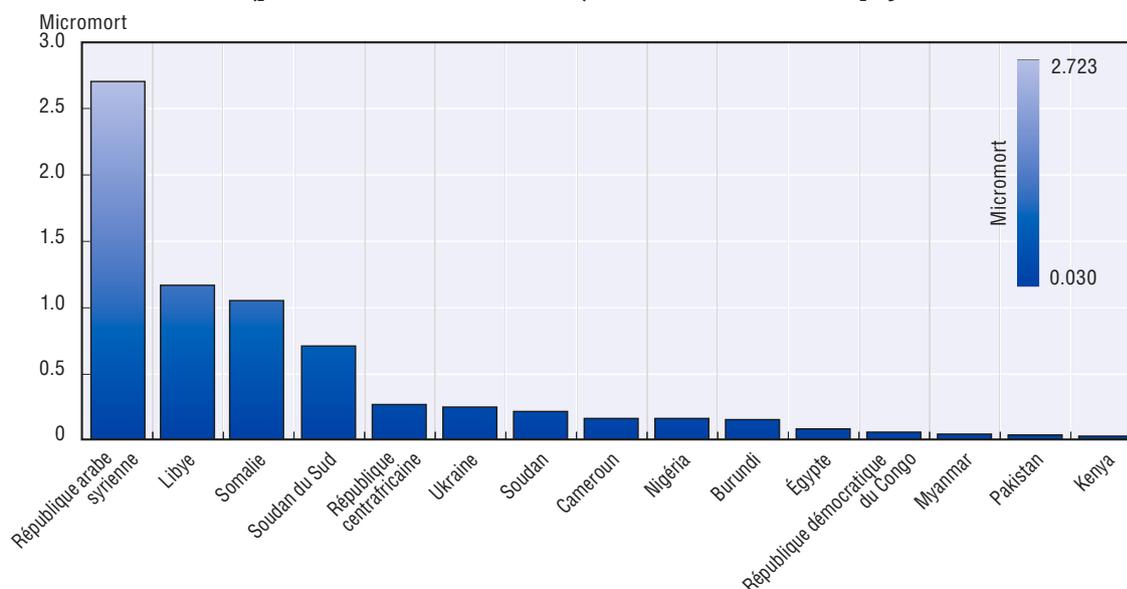
Constat n° 2 : Il y a davantage de violence, et elle survient là où on ne l'attend pas

La violence augmente depuis quelques années. Le monde est devenu plus violent au cours de la dernière décennie, ce qui a mis un terme à une tendance longue vers une paix croissante (IEP, 2016) ; cette recrudescence de la violence est particulièrement marquée depuis 2014. En termes de nombre de décès, 2014 et 2015 ont été les deuxième et troisième années les pires depuis la Guerre froide (Université d'Uppsala, 2016 ; Melander, 2015). Ces

15 dernières années, 53 contextes ont été ou sont actuellement le théâtre d'une forme ou d'une autre de violence politique. Elle touche 3.34 milliards d'individus, soit près de la moitié de la population de la planète.

L'émergence de la violence à certains endroits peut surprendre. De nombreux contextes où l'on dénombre aujourd'hui des morts dues à des conflits ne sont considérés comme fragiles que depuis peu (par exemple la Syrie) (graphique 2.2).

Graphique 2.2. Niveau de violence politique : micromort moyen (probabilité de mort violente) dans une sélection de pays, 2014



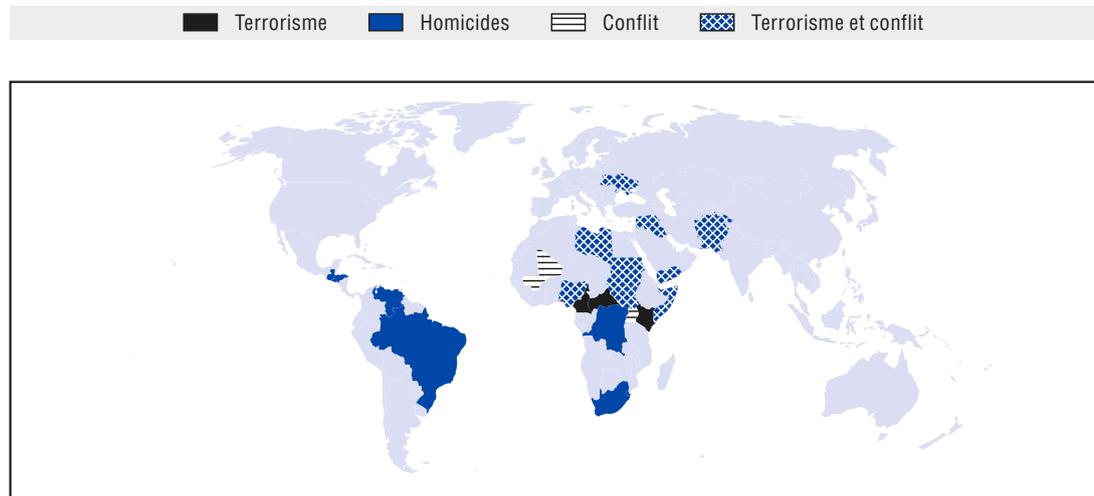
Sources : Données sur l'Afrique et l'Asie : ACLED (2016) et ACLED Asia Version 1, 2016 ; données sur la République arabe syrienne tirées de Syria Tracker sur 2015 ; données sur l'Ukraine : Nations Unies.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449449>

La violence sous différentes formes atteint également les proportions d'une épidémie dans certains contextes non concernés par la violence politique armée et non classiquement considérés comme fragiles (graphique 2.3). D'après les chiffres de 2015, sur les 20 contextes présentant des taux de violences meurtrières élevés, 11 n'étaient pas affectés par un conflit armé. Si le nombre de pays affichant des taux de morts violentes élevés (supérieurs à 20 pour 100 000 habitants) diminue, le taux de morts violentes moyen de ces pays augmente. Cette disparité croissante conduit à des résultats surprenants. En 2015, il y a eu, en valeurs absolues, davantage de morts violentes dans des pays où ne sévissait pas de conflit comme le Brésil ou l'Inde, qu'en Syrie (Small Arms Survey, 2016). Les taux d'homicides et de crimes violents les plus élevés s'observent en Amérique centrale et dans les Caraïbes, où la violence urbaine de gangs et la criminalité liée à la drogue sont des caractéristiques de la vie quotidienne (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015).

Graphique 2.3. Où le risque de violence meurtrière est-il le plus élevé ?

Contextes dans lesquels le risque de décès dû au terrorisme, à un conflit ou à un homicide était le plus élevé en 2014

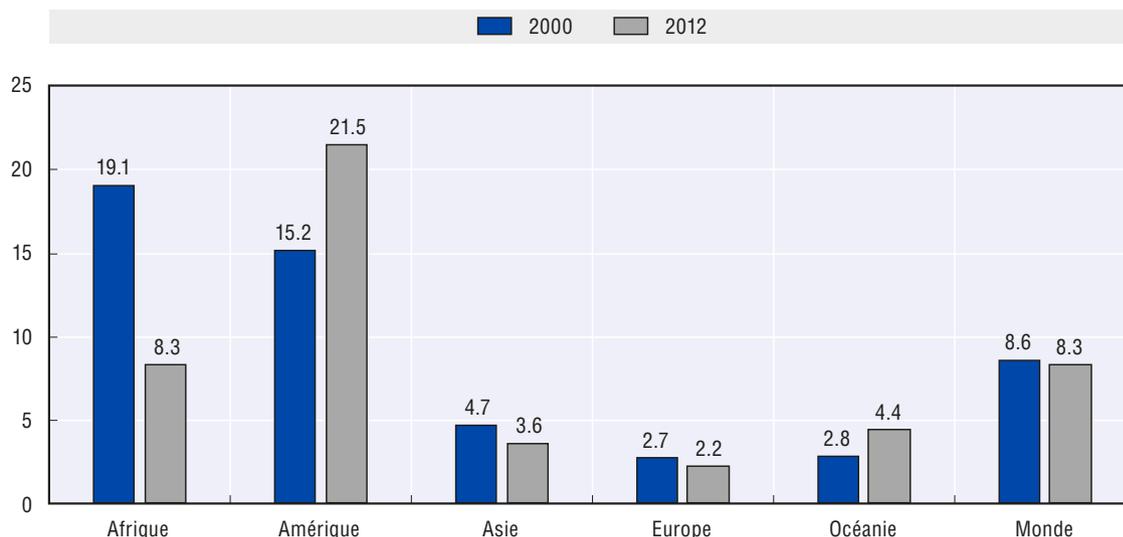


Source : Muggah (2016).

À l'échelle mondiale, les conflits ne sont pas la principale cause de morts violentes. Dans certains contextes, la violence sociale sous forme d'homicide peut être plus mortelle que la guerre. Sur les 37 pays les plus touchés par des violences meurtrières en 2012, 83 % ne se trouvaient pas au sortir d'un conflit et n'en avaient pas connu récemment (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). La sous-région⁴ la plus touchée par des violences meurtrières est l'Amérique centrale (avec un taux de 33.6 morts violentes pour 100 000 habitants), suivie par l'Afrique australe⁵ (31.2), les Caraïbes (20.5) et l'Amérique du Sud (17) (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). En fait, un tiers de l'ensemble des homicides dans le monde sont perpétrés en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC), région où vit seulement 8 % de la population mondiale (Vilalta, 2015 ; Szabó de Carvalho et Muggah, 2016). En 2015, le taux de meurtres à El Salvador a grimpé à 103 pour 100 000 (ICG, 2016). La région ALC est la seule au monde où les taux de violences meurtrières ont augmenté depuis 2000 (PNUD, 2014) et où les taux d'homicides continuent de croître (Vilalta, 2015) (graphique 2.4).

On trouve une concentration de « foyers » de meurtres en Amérique, où se trouvent 46 des 50 villes les plus violentes. En dehors des poches de violence homicide extrême, le risque de meurtre est également plus largement distribué que les morts violentes associées au terrorisme ou à la guerre. En réalité, au cours de la dernière décennie, le terrorisme et les conflits ont représenté seulement une petite proportion de l'ensemble des morts violentes : 9 morts violentes sur 10 étaient des homicides (Muggah, 2016).

Graphique 2.4. Taux d'homicides moyen par région, 2000 et 2012



Source : Vilalta (2015).

Développement et violence ne sont pas mutuellement exclusifs. Les pays à revenu faible et intermédiaire supportent une part disproportionnée de la charge de la violence armée politique et sociale, ce qui bride souvent les gains sur le plan du développement (De Martino, 2012). Dans ces contextes, les conflits violents et l'instabilité politique entravent les avancées vers les cibles de développement, comme au Soudan du Sud ou Yémen. Cependant, des pays à revenu élevé connaissent eux aussi des niveaux élevés de violence sociale, notamment de violence d'un partenaire intime, de criminalité et de crime organisé (drogue et trafics, par exemple). En effet, la comparaison des données pour les périodes 2004-09 et 2007-12 montre que, alors que la tendance mondiale des homicides volontaires affichait une baisse de 5 %⁶, l'Amérique était la seule région à afficher une hausse significative (proche de 10 %) (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Une problématique majeure aux États-Unis tient au nombre de morts et de blessures liées à la violence armée. Ces faits peu réjouissants donnent à penser que ni le développement ni la richesse ne garantissent d'échapper à la violence.

Constat n° 3 : La violence est multidimensionnelle, complexe et changeante

La forme de la violence évolue. Même dans les contextes post-conflit, la violence peut simplement changer de forme à mesure que le contexte, les acteurs et les vecteurs évoluent. Sa versatilité face aux variations des environnements de risques, et à l'éventail d'acteurs non gouvernementaux, bat en brèche les meilleurs efforts d'intervention de la communauté internationale. Les groupes armés et les milices, opérant souvent pour le compte d'élites politiques, sont responsables d'une proportion croissante de la violence armée. Ils prennent souvent part à des formes criminelles et sociales de violence, propageant la peur et l'instabilité tout en consolidant leur propre pouvoir. Un rapport récemment publié par l'Université des Nations Unies conseillait de reconnaître le pouvoir politique des groupes criminels afin de limiter l'influence du crime organisé dans les processus politiques de transition (Bosetti, Cockayne et de Boer, 2016). L'accumulation de ces risques pesant sur la sécurité et leur continuité, sous une forme ou une autre, mettent à l'épreuve la capacité des États et des sociétés à y faire face.

La violence est complexe, et les réponses à celle-ci ne doivent pas reposer sur une vision simpliste. La violence ne s'inscrit pas correctement dans les cadres de référence habituels en matière de sécurité ni dans les visions habituelles des conflits, et elle est souvent traitée subjectivement par les différentes organisations. Des approches binaire de la violence (« auteurs vs victimes », « criminels vs citoyens innocents ») n'aident en rien à comprendre la complexité de la violence (Adams, 2012). La violence est immensément versatile, se transformant en fonction des circonstances et du contexte. Partant, il est possible que les réponses à la violence viennent involontairement l'exacerber. De vastes mesures punitives peuvent prendre dans leurs fourches des individus non violents ou ne pas tenir compte des normes sociales, des motivations ou d'autres facteurs. En conséquence, elles peuvent accentuer la marginalisation, alimenter la défiance vis-à-vis de l'état de droit ou inciter à davantage de violence.

Les transitions politiques, même vers la démocratie, peuvent engendrer des violences. Lorsqu'un État avance vers la démocratie ou s'en détourne ou procède à une dévolution, le risque de violence change lui aussi de forme. Les violences d'une guerre civile découlent souvent d'une politique d'exclusion, dans laquelle de larges pans de la population sont laissés pour compte ou marginalisés. Dans les États en transition et en cours de démocratisation, la concurrence pour savoir « qui siège à la table » et « qui obtient quoi » peut également devenir violente. Le risque de voir différentes formes de violence se superposer peut également grandir durant une phase de transition. La violence politique du Printemps arabe s'est accompagnée de violences sexuelles ou sexospécifiques et de répression liée au genre. En Tunisie, par exemple, les manifestantes sont devenues les victimes de harcèlement sexuel ou de viol commis par des agents des forces de sécurité (Johansson-Nogués, 2013) ; en Égypte, des actes d'agression sexuelle motivés politiquement ont été perpétrés dans des lieux de manifestation (Tadros, 2015 ; Amar, 2013). Même lorsqu'il s'agit d'aller vers la démocratie, il peut exister un risque accru d'instabilité politique dans le pays (Choi et Raleigh, 2014). La décentralisation et la répartition du pouvoir entre les piliers législatif, judiciaire et militaire tendent à augmenter le nombre et la puissance des élites hors régime qui façonnent la politique publique. Elles conduisent également à des niveaux accrus de concurrence entre les élites et de dissensions à propos de l'accès aux ressources et à la puissance de l'État (Bracanti, 2011). Lors de la redistribution du pouvoir politique, les personnes en place et les opposants sont incités à concevoir des formes de violence afin de s'assurer un accès au pouvoir (Schedler, 2006 ; Gandhi et Lust-Okar, 2009 ; Arriola et Johnson, 2012). Dans des démocraties récentes, de nombreux agents s'appuient sur la violence pour créer des clivages au sein de la société, que les élites peuvent ainsi manipuler. La transition vers la démocratie peut donc spectaculairement accentuer le risque de violence, alors même qu'elle réduit les risques d'un conflit entre États. Des études examinant uniquement l'aspect conflit passent à côté de ce point.

Les forces conductrices de la violence ne disparaissent pas lorsque le conflit prend fin. La violence politique est de nature cyclique si les facteurs qui l'ont provoquée n'ont pas été évacués. De récentes recherches suggèrent que des facteurs susceptibles de déclencher une guerre civile influent également sur d'autres formes de violence non politique, telle que la violence sociale (Rivera, 2016). Des agents armés prenant part à des violences politiques durant des guerres ou des périodes d'instabilité nationale sont hautement susceptibles de prendre part au crime organisé en des temps plus pacifiques, par exemple à du racket, des activités mercenaires ou à du trafic illicite. Ces schémas sont manifestes en Afrique aussi bien qu'en Asie. Des personnes qui commettent des violences en période de conflit peuvent resurgir dans des périodes post-conflits pour tirer un avantage économique et politique d'environnements politiques fragiles et nouveaux (von Einsiedel et al., 2014 ; de Boer et Bosetti, 2015).

La République centrafricaine offre un bon exemple de la complexité de la violence (encadré 2.4).

Encadré 2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine

La République centrafricaine (RCA) constitue l'exemple d'un État éminemment fragile. Elle connaît depuis longtemps des vagues de violence cyclique. Étant donné que l'essentiel de la violence politique s'y est produite en zone rurale, elle a reçu, par comparaison avec d'autres, peu d'attention de la part de la communauté internationale. En 2015, les niveaux de conflit ont diminué par rapport aux périodes les plus intenses, en 2013 et 2014, et de récentes évolutions sur la scène politique (à savoir la tenue d'élections) peuvent signaler une avancée vers une paix plus durable. Néanmoins, la dynamique sous-jacente, les vecteurs et les agents du conflit récent et en cours affichent des caractéristiques clés des violences et des difficultés qui y sont associées.

Une vaste palette d'acteurs de la violence et les nombreuses formes simultanées de violence s'entrecroisent pour créer les conditions d'une instabilité alarmante, de la vulnérabilité chez les civils et de violences sexuelles en RCA. Au nombre de ces acteurs figurent des groupes tels que la milice anti-balaka et la Séléka, qui ont recruté dans le pays, ainsi que l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army, LRA), active dans la région, et une multitude de groupes de milices communales (graphique 2.5). En 2014, le projet ACLED a enregistré plus de 40 agents non étatiques discrets de conflit actifs en RCA (ACLED, 2015b). Parmi les acteurs violents se trouvent non seulement des groupes rebelles et des milices mais aussi des éléments criminels armés, connus sous le nom de *zaraguinas*. Ces groupes ne sont pas directement parties à des négociations politiques, mais influent néanmoins fortement sur la vulnérabilité et la protection des civils (HRW, 2009). Cette prolifération est un héritage de la superposition de formes de violence et de conflit affectant le pays, et de la nature multidimensionnelle de la crise.

La montée de diverses formes de violences sexuelles et sexospécifiques perpétrées par des groupes armés, des partenaires intimes et des forces internationales est un autre témoignage de la nature multidimensionnelle de la fragilité en RCA et de la superposition de différentes formes de violence. Toutes les parties au conflit auraient recouru à des violences sexuelles pour soumettre et humilier les opposants (Conseil de sécurité des Nations Unies, 2016). Les femmes et les filles ont été systématiquement ciblées, l'International Rescue Committee indiquant que ce que craignent le plus les femmes en RCA, c'est de subir des violences sexuelles (IRC, 2014). Il y a également eu des cas de violences sexuelles liées au conflit à l'encontre d'hommes et de garçons. En outre, des femmes font état d'un accroissement de la violence domestique. Une série d'allégations d'abus et d'exploitation sexuels ont été soulevées, mettant en cause des forces des Nations Unies et autres chargées du maintien de la paix et de la sécurité en RCA : les Nations Unies enquêtent (Deschamps, Jallow et Sooka, 2015).

La violence change de forme à mesure que les conditions et les acteurs évoluent. Au fil du temps, certains des acteurs violents en RCA se sont délités et reconstitués, à l'instar de la coalition Séléka. Les modèles de conflit associés montrent que la violence a considérablement évolué avec ces transformations. La violence de la Séléka, par exemple, est à la fois plus fréquente et davantage dirigée contre des civils que celle attribué à ses prédécesseurs historiques (Duffy, 2015). Ces schémas semblent indiquer que des analyses de la violence en Afrique doivent davantage prendre en compte la complexité et l'évolution des conditions sur le terrain, au lieu de considérer que les seuls moteurs sont les identités religieuses ou ethniques.

Un État non neutre et faible perpétue la fragilité. Par le passé, l'État de RCA s'est efforcé d'exercer son contrôle en dehors de la capitale (Bierschenk et de Sardan, 1997). Cependant, la fragilité ne doit pas être perçue simplement en termes de faibles capacités de l'État, mais également en termes de possibilité pour des intérêts particuliers dans le conflit de bénéficier de cette faiblesse.

Encadré 2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine (cont.)

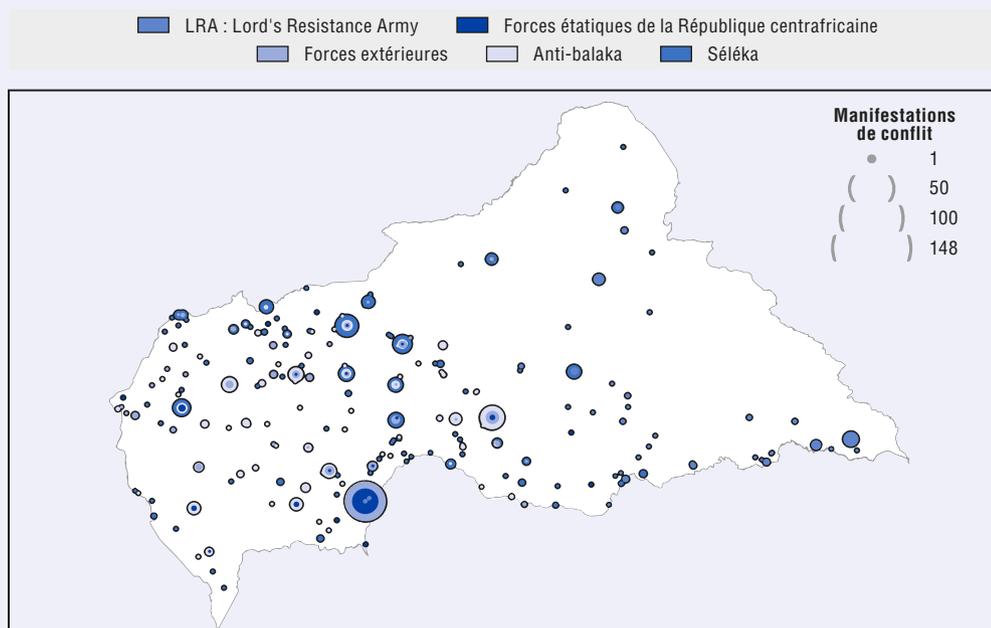
L'exploitation illicite et non réglementée des ressources, notamment dans le secteur de l'extraction, a prospéré, en partie parce que l'État a des capacités limitées pour contrôler ces activités. Des élites en ont profité directement (Dalby, 2015 ; Smith, 2015). Il convient donc d'appréhender l'État et ses élites comme des acteurs non neutres. La fragilité peut servir leurs intérêts économiques, ce qui peut ensuite aboutir au détournement de ressources aux fins de financer de la violence anti-État.

Des groupes de milice concurrents exacerbent la fragilité et la faiblesse des capacités de l'État. Les forces de sécurité de l'État ont été largement absentes du conflit en RCA ces dernières années. En 2013, les forces étatiques auraient été impliquées dans à peine plus de 5 % de l'ensemble des actes de violence politique enregistrés ; en 2014, elles étaient impliquées dans moins de 2 %, et malgré une recrudescence générale de l'insécurité, les forces étatiques sont intervenues dans à peine plus de 3 % des manifestations de conflit en 2015 (ACLEd, 2016). Tout au long de cette période, les rebelles, milices et forces internationales ont joué un rôle plus substantiel. L'émergence de vigies locales dites milices « de défense » comme les anti-balaka s'explique en partie par l'absence ou la faiblesse de l'État. Cependant, les actions de ces acteurs non étatiques renvoient également à un contexte plus large d'impunité, de violences commanditées par des élites et de civils pris pour cibles en RCA et dans d'autres contextes éminemment fragiles.

Le conflit en RCA est fortement localisé. Le profil géographique de la violence en RCA témoigne des dynamiques multiples et localisées de l'insécurité enregistrée dans un seul État. La violence politique s'est concentrée dans le sud et l'ouest du pays, impliquant essentiellement l'État, les forces internationales, la Séléka et les forces anti-balaka. La violence plus limitée dans le nord et l'est est largement imputable à la Lord's Resistance Army (LRA) ougandaise, qui s'en est pris aux populations dans l'est de la RCA, exploitant la faible présence de l'État dans cette région relativement éloignée (Cakaj, 2015).

Graphique 2.5. Qui perpètre des actes de violence en République centrafricaine, et où ?

Nombre de manifestations de conflit en République centrafricaine, par acteur, 2013-15



Source : ACLED (2016).

Encadré 2.4. Étude de cas sur la violence et la fragilité : la République centrafricaine (cont.)

Le conflit en RCA a des impacts dans toute la région. Les crises successives en RCA ont une dimension régionale forte, à l'instar de conflits qui affectent plusieurs autres États fragiles et contextes de fragilité en Afrique. L'intérêt porté par la région à la politique nationale de la RCA et l'influence qu'elle peut avoir dessus ont joué sur les résultats des confrontations politiques ; les puissances voisines ont endossé un rôle de faiseur de rois, et les parties prenantes régionales ont apporté un soutien aux acteurs politiques au sein de la RCA (Marchal, 2015). En outre, ces 15 dernières années, les effets conjugués des crises se chevauchant en RCA, en République démocratique du Congo, au Tchad, au Soudan et au Soudan du Sud ont généré un système de conflit régional dynamique. L'impact des déplacements de population, en particulier, est régional. Des individus, notamment des combattants et des anciens combattants, sont venus en RCA se mettre à l'abri de diverses crises au Tchad, au Soudan et au Soudan du Sud. De même, des crises cycliques persistantes en RCA ont à maintes reprises abouti à des interventions régionales et internationales (Kilembe, 2015 ; Olin, 2015).

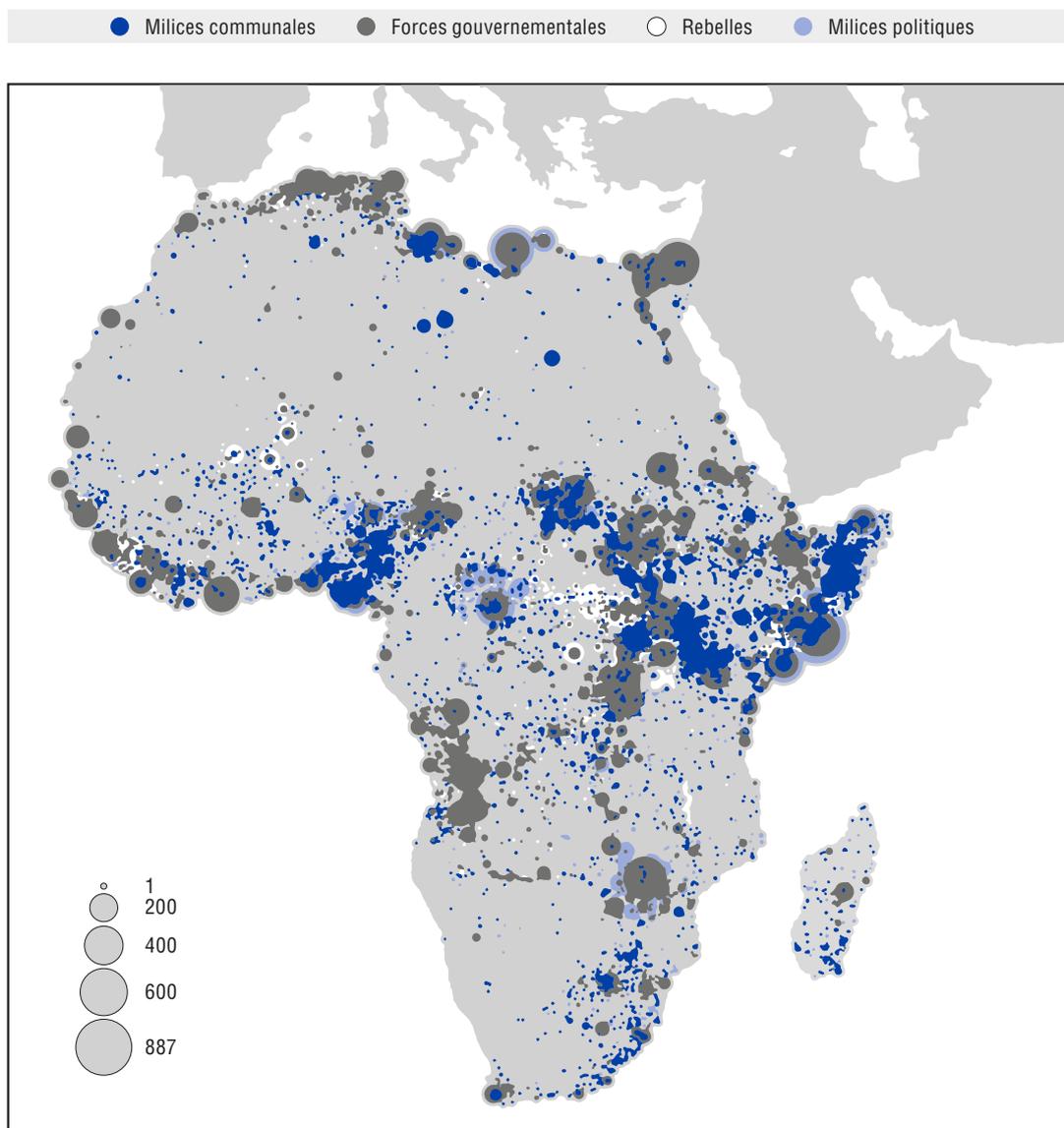
Les effets des crises en RCA se répercutent également sur d'autres pays de la région : sur près de 500 000 personnes qui cherchaient à échapper au conflit le plus récent en RCA, plus de la moitié ont fui au Cameroun et plus d'un cinquième vers d'autres contextes fragiles, par exemple au Tchad et en République démocratique du Congo (PAM, 2015).

Sources : ACLED (2015b ; 2016) ; Bierschenk et de Sardan (1997) ; Cakaj (2015) ; Dalby (2015) ; Duffy (2015) ; HRW (2009) ; IRC (2014) ; Kilembe (2015) ; Marchal (2015) ; Olin (2015) ; Smith (2015) ; Deschamps, Jallow et Sooka (2015) ; Secrétariat général des Nations Unies (2016) ; PAM (2015).

Constat n° 4 : La violence est de plus en plus un problème régional

La violence armée politique peut plus facilement avoir des répercussions d'un État sur l'autre. Grâce aux réseaux mondiaux de communication et aux réseaux criminels transfrontaliers, les acteurs armés sont plus facilement que jamais en rapport les uns avec les autres, ce qui leur permet de se soutenir mutuellement, aussi bien au niveau des motivations que des ressources. Plusieurs des conflits les plus persistants sur la planète sont régionaux (graphique 2.6). Il s'agit des conflits historiques dans la région des Grands Lacs en Afrique, au Pakistan, en Inde et en Afghanistan, ainsi qu'en Syrie et en Iraq, mais aussi de la diffusion transnationale via des réseaux de la violence dans le nord du Nigéria, au Cameroun et au Tchad à travers le Sahel. La violence compromet la stabilité régionale, puisque l'instabilité intérieure des pays voisins déborde des frontières, sous l'effet de liens entre des groupes lésés ou armés qui peuvent partager une identité commune, les mêmes objectifs ou entretenir une relation de loyauté. Des idéologies communes unissent également des groupes à travers des régions entières. Des flux de ressources financières, logistiques et de combattants facilitent ces liens, élargissant la portée et les conséquences de la violence. Ils incitent également les États et les acteurs armés à passer outre les frontières et à s'ingérer dans la politique intérieure d'un autre État, causant dans leur sillage des ravages terribles parmi les civils.

Graphique 2.6. Manifestations de conflit en Afrique, 1997-2015



Source : ACLED (2015b).

La violence s'opère en réseau et ne connaît pas de frontières. La connexion crime organisé-violence politique permet à des groupes armés politiques de se financer grâce aux produits de leurs activités criminelles (exploitation illégale de ressources, trafic de drogue) (Hansen, 2014). Même des groupes organisés de manière informelle prenant part à une lutte armée ciblée et commettant des actes de violence pour le compte d'élites politiques s'engagent souvent dans des activités criminelles pour soutenir leurs propres activités. Nombre de ces réseaux criminels, en particulier ceux intervenant dans le trafic illicite organisé, traversent les frontières. Et la violence sous diverses formes traverse les frontières avec eux. Les groupes criminels organisés, à l'intérieur des États et sur plusieurs États, exploitent des réseaux afin de corrompre les hommes politiques et d'influencer la politique intérieure. Des flux financiers illicites circulent également à travers ces réseaux, alimentant ce cercle vicieux, par exemple en Afrique de l'Ouest (OCDE, à paraître). Des connexions entre

différents types de violences déployées à travers des réseaux permettent la perpétuation de la violence dans une multitude de contextes. Par exemple, la violence politique au Mali génère une absence de gouvernance et d'état de droit que les cartels de la drogue sud-américains exploitent afin de faire du trafic avec des Européens, induisant un accroissement du trafic de cocaïne à travers le Sahel, qui constitue une voie d'acheminement (Ellis, 2009). Cette activité engendre des griefs locaux, que les islamistes extrémistes exploitent également à la faveur du vide sécuritaire, créant une spirale négative de la violence encore plus profonde (encadré 2.5). Dans ce contexte émergent de nouvelles « opportunités d'affaires » lucratives pour la violence, comme le trafic d'êtres humains le long des routes du trafic de drogue (Shelley, 2014).

Encadré 2.5. La mondialisation d'un conflit local : le cas de l'État islamique

L'émergence d'un mouvement infranational connu sous le nom d'État islamique, également désigné par l'appellation État islamique d'Iraq et du Levant, a été rendue possible par un conflit préexistant et par l'effondrement du contrôle de l'État dans des pans de l'Iraq et de la Syrie. L'État islamique a rapidement étendu son emprise à une échelle régionale et internationale. Ce groupe extrémiste a tiré profit des possibilités de déplacer d'un pays à l'autre des combattants, de l'argent, du pétrole, des approvisionnements et d'autres ressources lucratives, ce qui a également conduit à un changement radical dans sa stratégie. Non seulement les activités transfrontières sont-elles essentielles à la capacité du groupe à financer ses opérations, mais les technologies de l'information, qui ne connaissent pas de frontières, lui permettent de recruter de nouveaux activistes partout dans le monde.

En outre, l'État islamique répartit stratégiquement ses attaques sur des cibles à l'extérieur de sa région d'origine. Le groupe revendique la responsabilité d'attaques perpétrées par des individus isolés ou des groupes affiliés en Belgique, en Égypte (péninsule du Sinaï), aux États-Unis, en France, au Liban, en Libye, au Nigéria, en Tunisie et en Turquie, entre autres. En plus de cette activité transnationale, l'État islamique continue de contrôler des parties de l'Iraq et de la Syrie, et procède à des kidnappings et à des exécutions de civils de nombreuses nationalités.

Source : Glenn (2016).

À cause de la violence, des millions de personnes doivent partir de chez elles, ce qui exacerbe les effets sur des pays voisins accablés déjà en détresse. Les déplacements forcés sont l'un des effets non meurtriers les plus profonds de la violence. Mais cette conséquence directe de la violence prend la forme de guerres et de persécutions. En 2015, d'après le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le déplacement forcé a concerné 65.3 millions de personnes à travers le monde ; c'est le chiffre le plus élevé enregistré depuis la création de cette organisation, en 1950, et ce chiffre ne cesse de croître. En 2015, chaque minute, 24 personnes en moyenne ont dû fuir de chez elles (HCR, 2016a). Les déplacements internes associés à des conflits et à des violences sont en hausse depuis 2003. On a dénombré 8.6 millions de nouveaux cas durant l'année 2015, soit une moyenne de 24 000 personnes par jour (IDMC, 2016). Si, ces deux dernières années, on a enregistré en Europe un nombre sans précédent de réfugiés et d'immigrés fuyant des pays fragiles et touchés par un conflit, la plupart des réfugiés sont accueillis dans des pays en développement, grevant les capacités déjà mises à rude épreuve de ces pays. L'Afrique subsaharienne, par exemple, accueille plus de 26 % des réfugiés à l'échelle mondiale (HCR, 2016b). De nombreux réfugiés fuient vers des pays qui sont déjà fragiles.

Constat n° 5 : La violence est de plus en plus alimentée par l'instabilité politique intérieure

Le manque de légitimité, d'autorité et de capacités de l'État sont les causes premières de la violence politique. Les facteurs liés à la politique nationale figurent parmi les causes de la violence les plus difficiles à analyser et à traiter efficacement. Pourtant, il apparaît que la dynamique politique intérieure permet de déterminer si une société bascule dans la violence politique. Interviennent notamment dans cette dynamique la corruption, les opportunités de financement et les chocs internes et externes, par exemple des élections ou des changements démographiques (Clapham, 1996 ; Englebert, 2000). Parallèlement à la mauvaise gouvernance, au délitement de l'ordre (Reno, 2011) et à des institutions défaillantes (Sobek, 2010 ; Hendrix, 2010 ; Thies, 2010), ces facteurs interagissent, créant des fenêtres pour la violence collective armée.

Un conflit violent ayant des motivations politiques peut revêtir des formes distinctes et variées, qui diffèrent en fonction des acteurs en présence, des questions politiques qui sont remises en cause, de la vulnérabilité du gouvernement et des civils, de la faisabilité d'un conflit au long cours et de la probabilité qu'a le conflit de perdurer, de se répéter et de se propager. Les exemples de conflits actifs témoignent de cette grande variabilité :

- Une guerre civile et transnationale active en Syrie, où de multiples organisations rebelles sans affiliation cherchent à renverser le régime actuel. Dans l'Iraq voisin, des élites politiques⁷ créent des milices pour lutter contre d'autres agents politiques. Ces mêmes milices agissent à la fois en tant que forces de sécurité pour certaines communautés et comme forces belligérantes dans d'autres.
- Des affrontements politiques multiples et groupés, dans des pays tels que l'Inde ou les Philippines, où des agents armés organisés combattent l'État, mais d'autres formes de violence y sont courantes et répandues, notamment des conflits communaux locaux, de la violence criminelle organisée ou encore des émeutes et manifestations généralisées.
- Des remises en cause de la légitimité et des capacités de l'administration centrale au Pakistan et au Yémen, qui découlent d'un délitement du règlement politique⁸ entre le gouvernement central et les groupes d'opposition.
- Des blocages violents en République centrafricaine et au Soudan du Sud, où aucune autorité territoriale unique n'existe ou n'a un large contrôle sur de multiples groupes armés organisés.
- Des conflits inextricables, notamment en Somalie et en République démocratique du Congo, dans lesquels les combats se poursuivent depuis des décennies, et des dizaines de groupes armés luttent pour prendre le contrôle localement tout en se coordonnant, en s'alliant temporairement avec des groupes plus importants ou en s'opposant momentanément à eux.

Des structures étatiques faibles sont une source de violences, susceptibles d'entretenir un cercle vicieux entre fragilité politique et violence. Des institutions faibles ou celles marquées par des systèmes de népotisme bien ancrés peuvent créer des espaces dans lesquels les élites sont capables de s'approprier les ressources publiques en toute impunité tout en perpétuant l'exclusion économique. Des réseaux criminels et des groupes armés peuvent également remplir ces espaces, exploitant les revendications locales tout en permettant à d'autres formes de violence sociale de se répandre. Dans des contextes de fragilité, des prestations de services de mauvaise qualité ou inéquitables peuvent attiser les tensions ou générer des crimes violents, en particulier lorsque vient s'y ajouter le dénuement économique. En outre, la mauvaise gouvernance laisse de la latitude à des acteurs non étatiques pour créer

des structures parallèles, accroissant le risque de criminalité généralisée et de violence qui en découle. Les autorités locales ne sont pas de même nature. Des conflits comme ceux qui touchent le Bassin du Tchad (Roitman, 2001), la province de l'Ituri en République démocratique du Congo (Vlassenroot et Raeymaekers, 2004) ou le déclenchement de la crise dans le nord du Mali en 2011 ont tous suivi des trajectoires similaires : la déliquescence de l'État a permis aux élites locales de se substituer à l'autorité étatique (Blattman et Miguel, 2010 ; Justino, 2012 ; Justino, Brück et Verwimp, 2013 ; Kalyvas, 2003, 2008). Dans certaines parties de l'Afrique et du Moyen-Orient, un « marché politique de rente », tel que décrit par de Waal, constitue un défi spécifique (de Waal, 2014). Dans ces cas, la violence, ou la menace de violences, est utilisée comme un instrument de négociation politique lorsque le gouvernement ou les élites politiques n'ont pas le monopole de l'usage légitime de la force.

Des États peuvent utiliser des politiques s'appuyant sur le concept d'identité pour susciter et exploiter des divisions sectaires. Dans des contextes de fragilité, les distinctions d'ethnies, de religion et de moyens de subsistance peuvent être plus marquées, et sont souvent à l'origine d'une identité politique. Comme ces identités sont flexibles, des allégeances de convenance peuvent se former dans un contexte en mutation et peuvent transformer des griefs de longue date en causes nouvelles, et par là-même servir de vecteur à de nouvelles formes de violence (Fearon et Laitin, 2003 ; Collier et Hoeffler, 2004).

Les inégalités politiques sont source de violence. Un problème persistant est l'antagonisme entre les groupes « exclus » et les groupes « inclus », qui n'ont pas le même accès au pouvoir, et donc pas les mêmes possibilités de l'exercer, avec des conséquences pour les politiques publiques et les inégalités socio-économiques qui en découlent (Stewart, 2011). L'exclusion suivant des critères ethniques conduit à une représentation limitée dans la fonction publique (Bangura, 2006), à des niveaux de santé et d'éducation moins élevés, à des inégalités de revenu plus fortes (Stewart, 2008) et à une offre de biens publics limitée (La Porta et al., 1999)⁹. Des membres de groupes exclus sont plus susceptibles de prendre part à une guerre civile, surtout s'ils ont récemment perdu l'accès au pouvoir (Cederman, Wimmer et Min, 2010).

Cependant, les conditions de l'inclusion peuvent également attiser la violence. De plus en plus, les conditions de l'inclusion dans les gouvernements, c'est-à-dire la répartition des postes, de l'autorité et des ressources entre les élites incluses, peuvent conduire à de l'instabilité politique intérieure (Fischer, 2008 ; Lindemann, 2008) et à de la violence. On sous-estime souvent la mesure dans laquelle l'État est un agent non neutre, politisé et actif dans le conflit. La focalisation sur l'obtention d'une stabilité à travers l'inclusion d'élites violentes peut réduire les niveaux de violence à court terme, mais risque d'accroître les incitations à une concurrence violente sur le long terme. Toutefois, de nouvelles données laissent à penser que la participation effective de femmes dans les processus de paix augmente la probabilité d'établir des accords et de les perpétuer sur le long terme (ONU-Femmes, 2015).

Le Kenya est le sujet d'une étude de cas utile concernant la concurrence politique nationale violente et la violence sociale (encadré 2.6).

Encadré 2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente

Le Kenya illustre le phénomène de formes de violence multiples, reliées et interdépendantes. Les Kenyans ont, à une immense majorité, approuvé une nouvelle constitution en 2010, ouvrant la voie à la dévolution politique dans le but de remédier aux inégalités et à la marginalisation historique, ainsi que pour, *in fine*, réduire la compétition violente pour la présidence. Les violences qui ont fait suite aux élections fin 2007 et début 2008, et qui ont amené le pays au bord de la guerre civile, ont influencé la conception de la nouvelle constitution. Cependant, la violence a continué d'embraser de nombreuses régions du pays.

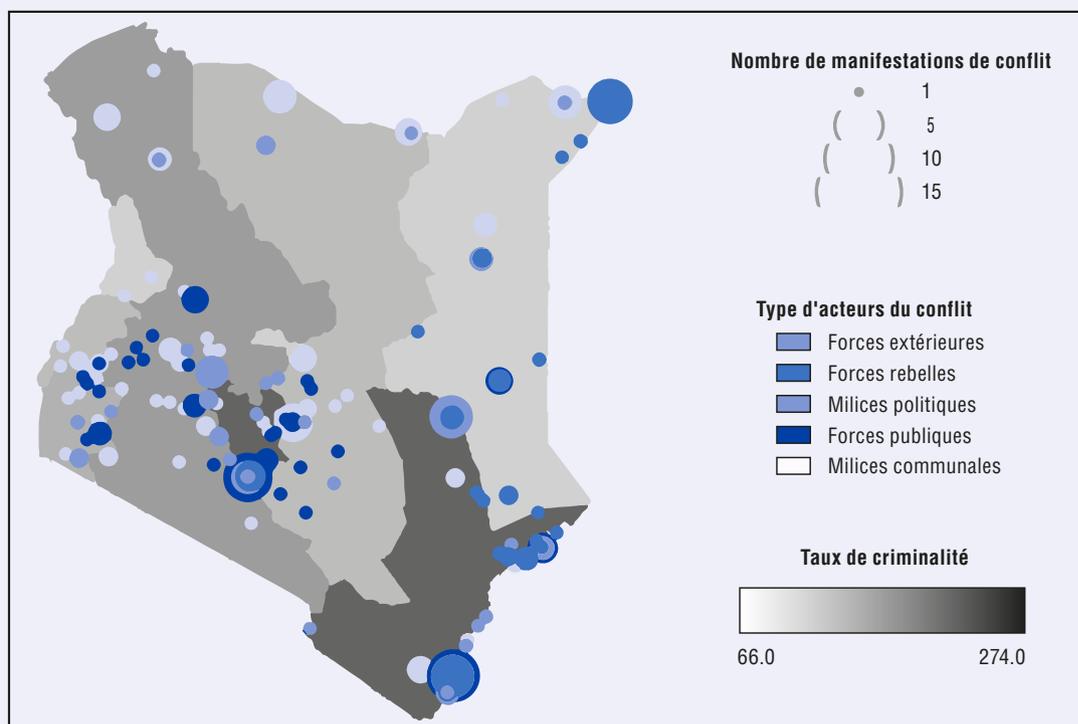
Variation spatiale en matière de politique infranationale. Pour l'essentiel, le Kenya pâtit de quatre grands types de violence : violences politiques nationales suivant des fractures ethno-régionales ; violences politiques infranationales et concurrence au sujet des postes politiques au niveau des comtés ; violences politiques associées à des groupes islamistes transnationaux ; et violences sociales manifestes dans la criminalité endémique et la violence interpersonnelle qui affectent de manière disproportionnée les quartiers urbains pauvres. La carte présentée au graphique 2.7 illustre que la violence entre groupes de population, classiquement associée à une mobilisation suivant des identités ethno-régionales, est particulièrement prédominante dans les régions de l'extrême nord, de l'ouest et du centre du pays. Elle montre également que la violence des milices politiques est hautement centralisée, avec des épisodes sporadiques de violence le long de la côte. La violence perpétrée par des rebelles, associée à une insurrection islamiste violente, est essentiellement concentrée dans la région de l'est, les zones côtières et à la frontière avec la Somalie. Les émeutiers et manifestants sont également regroupés dans la zone de Nairobi ainsi que dans les parties centrale et occidentale du pays. L'activité des forces étatiques est dispersée dans tout le pays, mais avec une visibilité nettement moins grande dans l'extrême nord-ouest dans les zones rurales intérieures.

La violence politique au niveau national est centrée sur la lutte pour conquérir la présidence. Elle correspond aux cycles électoraux kenyans, culminant lors de la course pour les élections nationales, qui se tiennent tous les cinq ans. Dans les années 90, les représentants affiliés à l'ancien parti au pouvoir ont joué sur des divisions ethno-régionales existant de longue date en vue d'orchestrer les violences visant à intimider les opposants politiques. Une commission d'enquête présidentielle établie afin d'enquêter sur ce que l'on a appelé les « affrontements tribaux » en amont des élections de 1992 et 1997, la commission d'enquête Akiwumi sur les affrontements tribaux (Commission Akiwumi), a détaillé de quelle manière le gouvernement a contribué à provoquer des violences ethniques à des fins politiques et n'est pas parvenu à empêcher cette violence de s'embraser en un conflit plus vaste (JCITCK, 1999). Ces tensions ethno-régionales ont joué un rôle de premier plan lors des violences post-électorales au Kenya en 2007-08, lors desquelles des coalitions rivales ont mobilisé des soutiens auprès d'électorats dont les choix politiques reposent sur des critères ethniques. Les violences généralisées liées aux résultats contestés de l'élection présidentielle se sont traduites par plus d'un millier de morts, par le déplacement de plus de 500 000 civils et par des violences sexuelles largement répandues. D'après une enquête nationale par grappes menée auprès de la population adulte en 2011, les incidents de violence sexuelle ont été 50 fois plus nombreux pendant la période qui a suivi les élections qu'avant (1 671.8 incidents pour 100 000 habitants, contre 33.3 pour 100 000). Au nombre de ces incidents figuraient une vive augmentation des violences sexuelles d'un partenaire intime, des violences sexuelles perpétrées parce que l'occasion s'en présentait (« opportunistes ») et, surtout, des violences sexuelles motivées par des raisons politiques, visant à humilier des groupes rivaux, à les terroriser et à rompre les liens (Johnson et al., 2014).

Une grande partie des violences post-électorales étaient préméditées et attisées par des leaders politiques et communautaires. En outre, des membres de la police kenyane étaient impliqués dans environ 40 % des décès de civils (ICRtoP, sans date). Des éléments émanant de la Commission d'enquête sur les violences post-électorales (Commission Waki) laissent à penser qu'au moins 26 % des femmes violées durant cette période l'ont été par des policiers (HRW, 2011).

Encadré 2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente (cont.)

Graphique 2.7. Manifestations violentes de conflit au Kenya par type d'acteur, 2014



Sources : Données relatives aux conflits et aux violences : ACLED (2015b) ; données relatives aux crimes : Kenya Police Service (2014) ; données relatives à la population : Kenya Bureau of National Statistics (2009).

La violence politique trouve son origine dans la concurrence livrée pour obtenir des postes politiques au niveau infranational, et pour accéder aux rentes économiques associées à ces postes. Les réformes institutionnelles menées au Kenya en 2010 ont jeté les bases de la dévolution politique. Les élections qui se sont tenues en mars 2013 pour les postes de gouverneurs de comté, de vice-gouverneurs et de membres des assemblées locales ont ouvert la voie à la dévolution en matière d'administration et de gouvernance. Les réformes politiques visaient en partie à réduire le potentiel de violence politique concentré autour du contrôle de la présidence. Néanmoins, la violence a, depuis, éclaté dans les zones septentrionales et côtières du Kenya. Le nombre de manifestations de conflit enregistrés dans le nord du Kenya en 2013 (176) était presque trois fois supérieur au nombre enregistré pour 2007 (63) (ACLED, 2015b). Des flambées de violences de forte intensité, ces dernières années, ont reflété l'instabilité associée à la compétition politique au niveau infranational. Ainsi, en août 2012, 118 personnes ont été tuées et plus 6 000 déplacées en raison d'affrontements violents entre des agriculteurs Pokomo et des éleveurs Orma dans le comté de Tana River (HRW, 2012). C'est le pire épisode de violence qu'ait subi le Kenya depuis les violences post-électorales de 2007-08.

Des violences émanant d'une insurrection localisée et transnationale augmentent. Les attaques menées par les chabab (Harakat Al-Chabab), une organisation islamiste militante basée en Somalie, et des groupes affiliés au Kenya se sont multipliées depuis que des militaires kenyans ont été déployés dans le sud de la Somalie fin 2011. Elles ont tué des centaines de personnes, essentiellement dans le nord-est du pays et dans les zones côtières. L'attaque du campus de l'université de Garissa en avril 2015, lors de laquelle des hommes armés chabab ont tué 148 étudiants et membres de la faculté, a constitué le massacre le plus meurtrier depuis l'attentat à la bombe perpétré contre l'ambassade des États-Unis à Nairobi en 1998. Al-Chabab a montré qu'elle savait parfaitement attiser des griefs anciens entre les groupes ethniques somalis, musulmans ou côtiers du Kenya, ce qui, dans les faits, revient à localiser son conflit transnational au Kenya.

Encadré 2.6. Étude de cas sur la compétition politique nationale violente (cont.)

Des niveaux élevés de violences urbaines et sociales se manifestent sous la forme de violences criminelles et interpersonnelles endémiques. Une grande partie de la violence à Nairobi se concentre dans ses établissements informels densément peuplés, où, selon les estimations, 60 % des habitants les plus pauvres de la ville vivent dans à peine plus de 8 % de son territoire (PNUE, 2009). Les deux tiers de la population de ces établissements et taudis ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier (Goodfellow et Taylor, 2009). Les enclaves les plus riches de la ville emploient quelque 100 000 agents de sécurité privés ; dans les quartiers pauvres, les organisations criminelles et groupes vigilantistes prétendant apporter de la protection sont devenus courants (Ruteere et al., 2013).

Les réponses apportées par l'État face à la violence interviennent dans un contexte où la violence elle-même est devenue une monnaie politique. Différentes formes de violence interagissent en une chaîne qui s'auto-alimente (Omenya et Lubaale, 2012), c'est-à-dire que les réponses à une forme particulière de violence peuvent être sapées par le recours persistant à la violence comme stratégie de négociation et de concurrence dans l'environnement politique général. Ce point est rendu manifeste dans la prolifération des violences politiques infranationales qui pourraient conduire à une mobilisation inquiétante de milices et de gangs par des acteurs politiques en amont des élections de 2017. Si le Kenya a adopté des lois sur la violence sexuelle et des ordonnances de protection dans les cas de violence domestique, les incidents font rarement l'objet d'une notification ou d'une enquête. La Commission Waki a reçu des preuves que 82 % des victimes de violence sexuelle n'ont pas porté plainte auprès de la police. Et 32 % ont indiqué que si elles ne l'avaient pas fait, c'était parce que les auteurs de ces violences étaient des agents de police (CIPEV, 2008). En effet, Human Rights Watch signale que les auteurs des tueries perpétrées lors d'épisodes de violence n'ont été poursuivis que dans quelques cas, et que les victimes de viol, d'agression, d'incendie volontaire et d'autres crimes attendent elles aussi que justice soit rendue (HRW, 2011).

Sources : ACLED (2015b) ; CIPEV (2008) ; HRW (2011, 2012) ; ICRtoP (sans date) ; JCITCK (1999) ; Johnson et al. (2014) ; Kenya Police Service (2014) ; Kenya Bureau of National Statistics (2009) ; Omenya et Lubaale (2012) ; Goodfellow et Taylor (2009) ; Ruteere et al (2013) ; PNUE (2009).

Constat n° 6 : Les civils, et en particulier les femmes et les enfants, sont les catégories les plus exposées

Qu'il s'agisse de violences dans leur forme politique ou dans leur forme sociale, **les civils sont les plus exposés**¹⁰. À l'heure actuelle, 30 % à 40 % des violences politiques perpétrées au sein des États sont dirigées contre des civils (ACLED, 2015b). Dans les cas de violence politique armée, les milices sont particulièrement susceptibles de cibler des civils. Ces groupes armés sont responsables de la majorité des attaques meurtrières de civils (von Einsiedel et al., 2014). Ces violences sont les plus marquées durant les périodes d'instabilité intérieure.

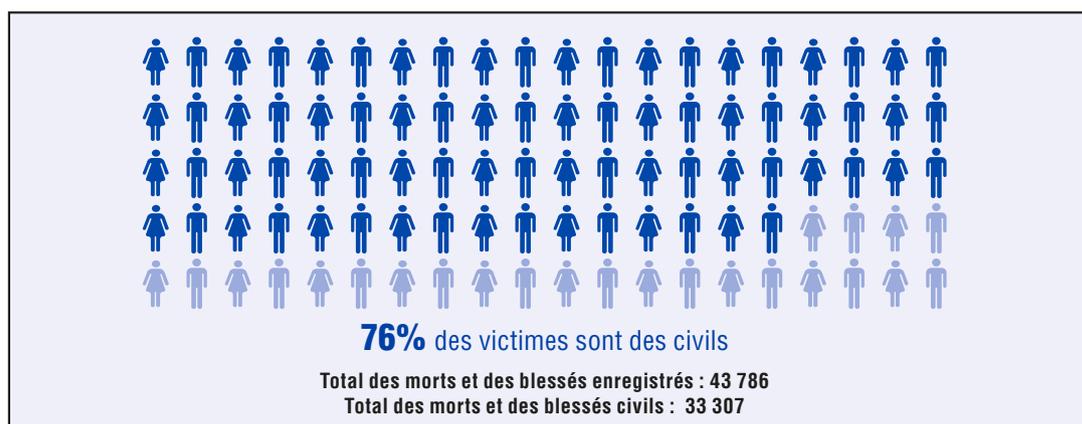
De multiples acteurs ayant des motivations politiques orientent leur violence sur les civils. L'instabilité politique intérieure est souvent dominée par des milices qui cherchent à renégocier ou à changer la répartition des pouvoirs politiques entre les élites, mais sans supplanter totalement le régime en place. Ces différences produisent des schémas divergents au niveau du ciblage et de la nature de la violence entre les différents groupes. Le fait de qualifier un conflit d'« ethnique », « religieux » ou « fondé sur les ressources » réduit souvent la complexité de ces groupes. Cela atténue également des similarités et des différences importantes entre les types d'agents. Ainsi, en fonction du type d'agent, la probabilité n'est pas la même qu'un groupe s'oppose aux forces publiques, cible des civils ou affronte d'autres groupes non étatiques. En 2015, à travers l'Afrique et dans certains

États d'Asie, des forces rebelles affrontaient généralement l'État dans plus de la moitié des violences qui leur étaient attribuées, et ciblaient les civils dans un peu plus de 20 % de leurs actions. Lorsque l'on compare des schémas de violence subies par des civils, il ressort que plus de la moitié (50,2 %) des violences à l'encontre de civils enregistrées en 2015 étaient attribuées à des milices politiques, et tout juste 16 % étaient attribués à des groupes rebelles (ACLED, 2015b).

Toutefois, l'incidence des violences interpersonnelles à l'encontre de civils dans de nombreux contextes non conflictuels peut être plus élevée que dans les pays en guerre. Ainsi, le trafic et les guerres territoriales entre gangs dans des villes d'Afrique du Sud, du Brésil, d'El Salvador et de la Jamaïque se traduisent par un nombre élevé de morts, dont un nombre disproportionnellement élevé de civils (Banfield, 2014).

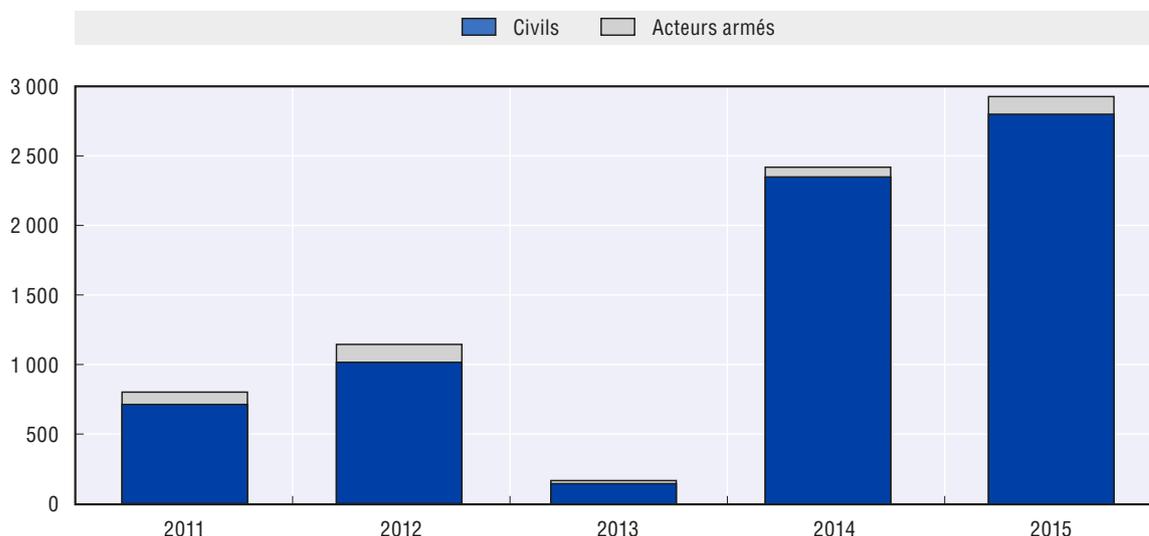
Les armes employées dans la violence armée et conçues dans le but de causer un nombre plus élevé de morts civils sont de plus en plus accessibles. Au cours des cinq dernières années, les engins explosifs improvisés (EEI) ont causé davantage de morts et de blessés parmi les civils que toute autre forme d'engin explosif. En 2015, 43 786 personnes ont été tuées ou blessées par des EEI, dont 33 307 (soit 76 %) de civils (graphique 2.8). Ce pourcentage augmente dans les zones urbaines fortement peuplées, où 92 % des personnes tuées ou blessées par des EEI sont des civils. Les attaques à l'EEI deviennent également plus meurtrières, tandis que le nombre d'incidents impliquant une EEI a diminué de 20 % entre 2014 et 2015. En d'autres termes, des EEI moins nombreux causent davantage de décès (AOAV, 2016). Ces armes sont utilisées dans 64 contextes, bien que ce soit en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria, au Pakistan et en Syrie que leur usage prévaut. Ainsi, dans le paysage des violences au Nigéria, beaucoup plus de civils sont tués et blessés par des EEI que par des acteurs armés, et leur nombre est en hausse (AOAV, 2016) (graphique 2.9).

Graphique 2.8. Nombre de personnes tuées ou blessées par des engins explosifs improvisés, 2015



Source : AOAV (2016).

Graphique 2.9. Nombre de morts et de blessures causées chaque année par des engins explosifs improvisés au Nigéria, 2011-15



Source : AOAV (2015).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933449458>

Outre que ces types de violence deviennent plus meurtriers, ils affectent de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et les enfants. Les adultes et les jeunes hommes sont majoritairement à la fois les auteurs de violences et les principales victimes. Mais parmi les civils, les femmes et les enfants en particulier subissent de façon disproportionnée les conséquences, directes comme indirectes, de la violence. Les effets de la violence sur les femmes sont différents, ce qui doit être pris en compte. Plus de la moitié des victimes d'homicides à l'échelle mondiale ont moins de 30 ans. Une grande part de cette violence advient dans les zones urbaines (ONUDD, 2013) où se concentrent pauvreté et marginalisation, et où existent davantage de moyens d'exploitation et de violence.

Toutes les cinq minutes, quelque part dans le monde, un enfant meurt des suites de violences.

Au nombre des formes les plus délétères de violence se trouve celle commise à l'encontre des enfants. Les enfants subissent de multiples formes de violence, tant chez eux qu'en dehors, avec des conséquences dramatiques. Toutes les cinq minutes, quelque part dans le monde, un enfant meurt des suites de violences (UNICEF, 2016a). D'après une estimation, au moins 275 millions d'enfants à travers le monde sont exposés chez eux à de la violence, qui débouche sur des blessures physiques, un handicap ou un décès prématuré (UNICEF, 2006). Les recherches montrent que la moitié des agressions sexuelles à travers le monde sont perpétrées à l'encontre de filles de moins de 16 ans (FNUAP/UNICEF, 2011). Près d'un quart des 15-19 ans ont été victimes de violences physiques (UNICEF, 2016a).

Ce sont les enfants qui supportent les conséquences les plus durables, et souvent les plus graves, de la violence. En plus des blessures infligées directement à des millions d'enfants et de jeunes chaque année, le meurtre est la quatrième cause de décès parmi les jeunes à l'échelle mondiale. Environ 200 000 jeunes de 10 à 29 ans sont victimes d'homicide (OMS, 2015). La santé mentale et physique des enfants exposés à la violence et à l'exploitation (à la maison, à l'école, au travail ou dans la communauté) en pâtit, et cela influe profondément sur

leur bien-être global et sur les possibilités qui s'offriront à eux (encadré 2.7). Les recherches montrent que les enfants qui ont fait l'objet de violences sont davantage susceptibles de devenir eux-mêmes violents (Spano, Rivera et Bolland, 2010). C'est pourquoi les jeunes détiennent aussi la clé de l'amélioration des effets intergénérationnels de la violence même dont ils ont été témoins ou qu'ils perpètrent (Batmanglich, 2015).

Encadré 2.7. La nouvelle crise de santé mentale chez les enfants syriens déplacés

Plus de la moitié des Syriens déplacés à cause des violences dans leur pays sont des enfants, dont beaucoup souffrent de traumatismes psychiques, avec des effets durables. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) constate que, parmi les troubles anxieux causés par une exposition à la violence, les syndromes de stress post-traumatique étaient extrêmement courants chez les enfants et touchaient plus de 50 % d'entre eux. Selon une étude pour International Medical Corps, 54 % des enfants déplacés souffrent de troubles émotionnels sévères et 27 % de ces enfants se heurtent à des difficultés de développement.

Sources : Karasapan (2016) ; Save the Children (2014) ; HCR (2015a) ; Weissebecker et Leichner (2015).

Des conflits prolongés ont un impact profond sur les enfants. L'escalade des conflits en Afghanistan, en Somalie, au Soudan du Sud et en Syrie a été particulièrement dévastatrice pour les enfants (AGNU, 2016). Au Yémen, le recrutement d'enfants devient un problème. Les enfants sont souvent les victimes des attaques commises contre des écoles et des hôpitaux. Ils sont également de plus en plus recrutés comme kamikazes. D'après la Commission indépendante iraquienne pour les droits de l'homme, par exemple, dans l'intervalle de six mois entre novembre 2014 et mai 2015, les extrémistes ont formé un millier d'enfants irakiens à devenir kamikazes (AOAV, 2015 ; UNICEF, 2016b). On observe une tendance similaire en Syrie, où plus de la moitié des cas vérifiés d'enfants recrutés en 2015 avaient moins de 15 ans, voire 7 ans pour certains (UNICEF, 2016c).

Selon les estimations, la violence de partenaires intimes coûte 4 400 milliards USD, soit 5.18 % du PIB mondial – davantage que la violence politique et la violence interpersonnelle (homicides) combinées.

La violence sexuelle et sexospécifique, et en particulier la violence de partenaires intimes, est fortement prédominante dans différents contextes, qu'il y ait ou non conflit, que le revenu soit faible ou élevé. Elle engendre un fardeau immense, que ce soit pour des contextes touchés par un conflit ou pour des sociétés considérées comme « pacifiques ». À l'échelle mondiale, on estime que 35 % des femmes subissent au cours de leur vie des violences physiques et/ou sexuelles d'un partenaire intime ou des violences sexuelles d'une personne qui n'est pas leur partenaire (OMS, 2016). En ce qui concerne les partenaires intimes, la prévalence ne change guère au fil du temps et d'une région à l'autre, même si ce phénomène n'est pas suivi avec fiabilité. Dans des pays affichant de faibles taux d'homicides contre des femmes, les partenaires intimes représentent la majorité des auteurs de ces crimes, dans certains cas plus de 60 % (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Selon les estimations, la violence de partenaires intimes coûte 4 400 milliards USD, soit 5.18 % du PIB mondial – davantage que la violence politique et la violence interpersonnelle (homicides) combinées. On estime que la violence interpersonnelle coûte 1 245 milliards USD, soit 1.44 % du PIB mondial (Hoeffler et Fearon, 2014).

L'impact de la violence sur les femmes civiles est particulièrement frappant en Amérique latine et dans les Caraïbes (ALC). Le Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015) indique que cinq des sept pays présentant un taux « très élevé » d'homicides à l'encontre des femmes se trouvent dans la région ALC. La majeure partie de la violence exercée contre des femmes dans la région est le fait de partenaires intimes ; elle est souvent non meurtrière mais s'étale sur de longues périodes. D'après une analyse comparative de données sur 12 pays dans la région ALC, 17 % à 53 % des femmes, en fonction du pays, subissent des violences sexuelles et physiques d'un partenaire intime. Les principaux facteurs de risque sont la volonté de contrôle par le partenaire, la consommation d'alcool et l'expérience de la violence domestique pendant l'enfance, ce qui signifie que la violence engendre la violence (Bott et al. 2012). La Banque interaméricaine de développement (BID) estime que, dans les pays de toute la région ALC, la violence à l'encontre des femmes est associée à une perte équivalente à 1.6 % à 3.7 % du PIB (BID, 2016).

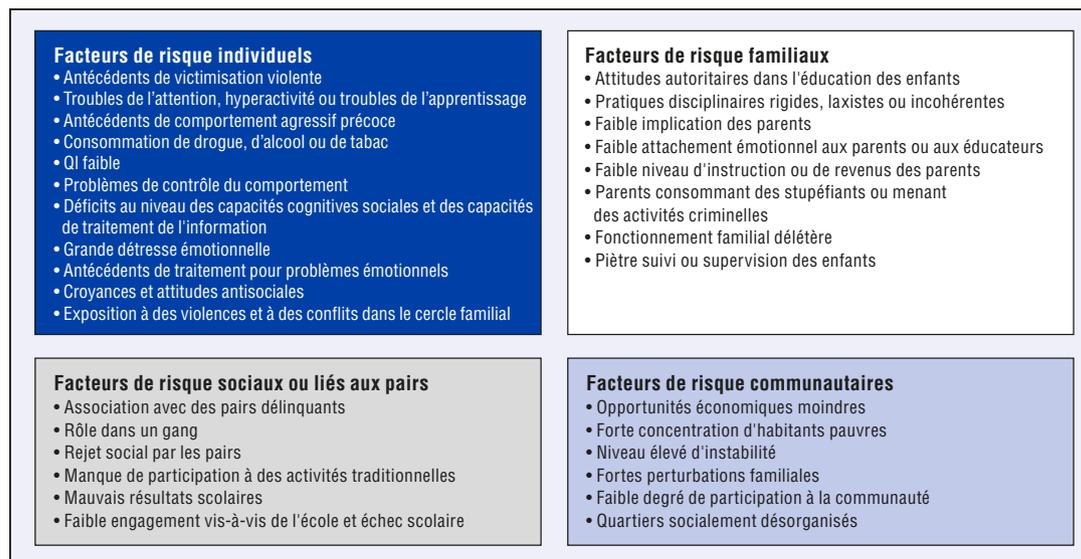
Si la violence sexuelle et sexospécifique est répandue dans des sociétés « pacifiques », la violence politique peut l'exacerber. La violence sexuelle peut être utilisée comme une arme de guerre, une stratégie délibérée employée par des groupes armés pour torturer et humilier les opposants, terrifier les individus, détruire les sociétés, inciter à fuir d'un territoire et réaffirmer l'agression, la brutalité et la domination (Bastick, Grimm et Kunz, 2007). Les normes sexospécifiques alimentent aussi la violence sexuelle et sexospécifique, et contribuent à d'autres formes de violence et de conflit (Saferworld, 2014). Bien que les hommes soient les victimes de la majorité des homicides (dont les auteurs sont essentiellement des hommes), les femmes sont les victimes de la majorité des homicides perpétrés par un partenaire intime. En soulignant ces dynamiques, une perspective genrée met en évidence la relation entre violence politique et sociale, entre violence en temps de paix et en période de conflit, ainsi qu'entre les violences à tous les niveaux de la société.

Plus de la moitié des 21.3 millions de réfugiés dans le monde aujourd'hui sont des enfants de moins de 18 ans. En 2015, 98 400 demandes d'asile ont été déposées par des enfants non accompagnés ou séparés, issus pour la plupart de pays touchés par un conflit violent ; il s'agit là du nombre le plus élevé jamais enregistré pour ce type de demande (AGNU, 2016). Les enfants déplacés sont exposés aux violences sexuelles, aux mariages forcés, aux enlèvements et à la traite d'êtres humains (AGNU, 2016). Chaque jour, des enfants partout dans le monde sont exposés à une forme ou une autre de violence, avec des conséquences durables et dévastatrices, affectant leur santé physique et mentale, leur éducation et leur bien-être général. Les effets sont durables pour l'enfant et pour la famille. Il faut parfois plusieurs générations pour que la famille s'en remette.

La violence perpétrée par des jeunes est déclenchée par une interaction de facteurs de risque très courants dans des communautés fragiles, affichant les plus fortes concentrations de pauvreté. Ces facteurs sont la présence d'un commerce local d'armes légères et de drogue, de groupes violents organisés (des gangs, par exemple), de taux de chômage élevés et d'une marginalisation économique et politique (OMS, 2015). Le recrutement de jeunes dans des groupes politiques armés, criminels ou terroristes tend également à reposer sur des facteurs analogues. Il est plus souvent le résultat du chômage, de l'autoprotection, du manque de respect ou de l'inactivité (Banque mondiale, 2011a) que d'une idéologie, de la foi en une cause ou d'une revanche. Ainsi, des recherches menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) ont fait apparaître que le recrutement au sein d'Al-Chahab en Somalie n'est pas tant motivé par la religion et l'idéologie que par la promesse

d'un bon salaire (Anyadike, 2016). En tant que stratégie de subsistance, ce phénomène peut être directement relié à la pauvreté mais aussi à d'autres formes de marginalisation (graphique 2.10).

Graphique 2.10. Les facteurs de risque de violence chez les jeunes



Source : US Centers for Disease Control and Prevention (2015).

L'extrémisme violent et la radicalisation sont attribués à une combinaison de facteurs. D'un côté, il y a des facteurs d'« incitation », notamment le chômage, la pauvreté, la marginalisation clanique/sociale/politique, la corruption et la frustration de la jeunesse. De l'autre, les facteurs d'« attraction » séduisent l'individu, par exemple l'accès à des ressources matérielles, à des armes et à de la protection, le sentiment d'appartenance et de l'importance de son propre rôle, ou une gouvernance forte (Glazzard et al., 2016).

Constat n° 7 : La violence urbaine devient la norme

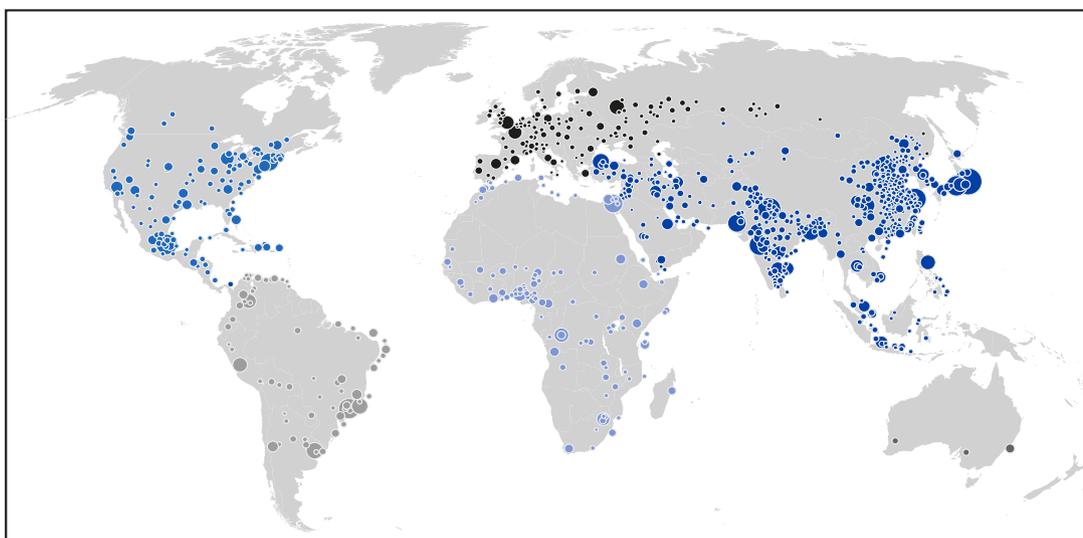
La violence urbaine va continuer de progresser. Depuis 20 ans, la violence rurale décline tandis que la violence devient de plus en plus concentrée dans les zones urbaines (Raleigh, 2015). La gouvernance, la sécurité et les services n'ont pas évolué à un rythme suffisant compte tenu du rapide accroissement démographique dans les zones urbaines, ce qui a laissé à des acteurs non étatiques l'opportunité, les moyens et l'espace pour se livrer concurrence pour obtenir des faveurs ou le pouvoir politiques. Les réseaux criminels peuvent ensuite s'enraciner plus facilement, favorisant les flux illicites d'armes et de drogue. Des poches où se concentre la violence peuvent apparaître du fait que des milices ou des gangs criminels de jeunes se font jour. Ensemble, ils peuvent générer des dissensions sociales localisées, une violence interpersonnelle accrue, un risque plus élevé de recrutement des jeunes et la dégradation de la sûreté et de la sécurité générales.

Il est très frappant de constater que diverses formes de violence se télescopent dans les villes, créant un cercle vicieux de facteurs se renforçant les uns les autres et qui suscitent les plus grands risques pour les civils. La violence politique domine davantage lorsque coexistent de la pauvreté, des inégalités et un piètre état de droit, et lorsque ses implications et ses risques peuvent se multiplier. Ainsi, les zones urbaines densément

peuplées en Afrique connaissent un taux de violences politiques près de deux fois plus élevé que les zones rurales ou d'autres villes. Cependant, lorsque l'on prend en compte la violence sociale, interpersonnelle et liée à la criminalité, 45 des 50 villes les plus violentes se trouvent en Amérique du Nord, centrale et du Sud (Muggah, 2015).

Les villes les plus grandes dans des contextes fragiles sont susceptibles d'être les plus vulnérables au monde (de Boer, 2015). Cependant, les plus grandes villes de la planète ne sont pas nécessairement les plus fragiles (Igarapé Institute, 2016). De nombreuses villes affichant un taux de croissance rapide peuvent présenter un risque plus élevé que les 35 « mégalopoles » et les 600 « grandes villes ». Des recherches indiquent que les caractéristiques du risque et de la résilience sont présentes dans toutes les villes, où qu'elles se trouvent ; ce risque s'intensifie lorsque les risques et les tensions s'accumulent (Igarapé Institute, 2016). Le graphique 2.11 présente une carte des principales villes de la planète.

Graphique 2.11. Répartition mondiale des villes de plus de 500 000 habitants, en 2015



Sources : Satterthwaite et McGranahan (2014) ; Institut international pour l'environnement et le développement (2016) ; carte interactive de l'IIED disponible à l'adresse www.iied.org/cities-interactive-data-visual.

La violence est particulièrement visible dans les villes où l'absence de croissance, de sécurité et de bien-être est associée à des niveaux plus élevés de conflit et de violence (Muggah, 2015 ; Vidal, 2015). Une urbanisation rapide et non réglementée, des inégalités sociales et de revenus, la concentration de la pauvreté, le chômage des jeunes, les défaillances de la police et de la justice, et l'insécurité réelle aussi bien que perçue en sont autant de facteurs (Muggah, 2015). Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont parmi les plus urbanisés au monde : plus de 80 % de la population de la région vit dans des villes. Cette situation contribue aux niveaux élevés d'homicides de la région. La grande majorité des homicides à l'échelle mondiale est concentrée dans des villes moyennes ou grandes d'Amérique affichant un rythme de croissance rapide.

Dans les contextes urbains, des formes individuelles et collectives de violence coexistent. Ce point est particulièrement manifeste lorsque les déficits de capacités pour fournir des services de sécurité élémentaires et responsables sont un déterminant crucial qui modèle la violence urbaine. Par exemple, Soares et Naritomi (2010) ont observé l'influence de faibles taux d'incarcération, entre autres facteurs, qui façonnent des « cultures de l'impunité ». En outre, émeutes et manifestations surviennent en grande majorité dans les contextes

urbains (ACLED, 2015b), où la population, la puissance et la richesse sont très concentrées, et les autorités municipales sont souvent mal équipées pour y faire face. De plus, les États et les villes qui ne sont pas parvenus à réformer leur secteur de la sécurité après des conflits sont exposés à des formes complexes de violence.

L'urbanisation peut agir comme un déclencheur de la violence. Le développement économique attire les pauvres ruraux vers les villes, où ils vivent souvent dans des taudis. Durant la période couverte par les Objectifs de développement durable, un immense basculement démographique vers les villes se produira. Les villes plus peuplées dans le monde sont également susceptibles d'être celles où les inégalités structurelles et l'exclusion sociale deviennent plus patentées.

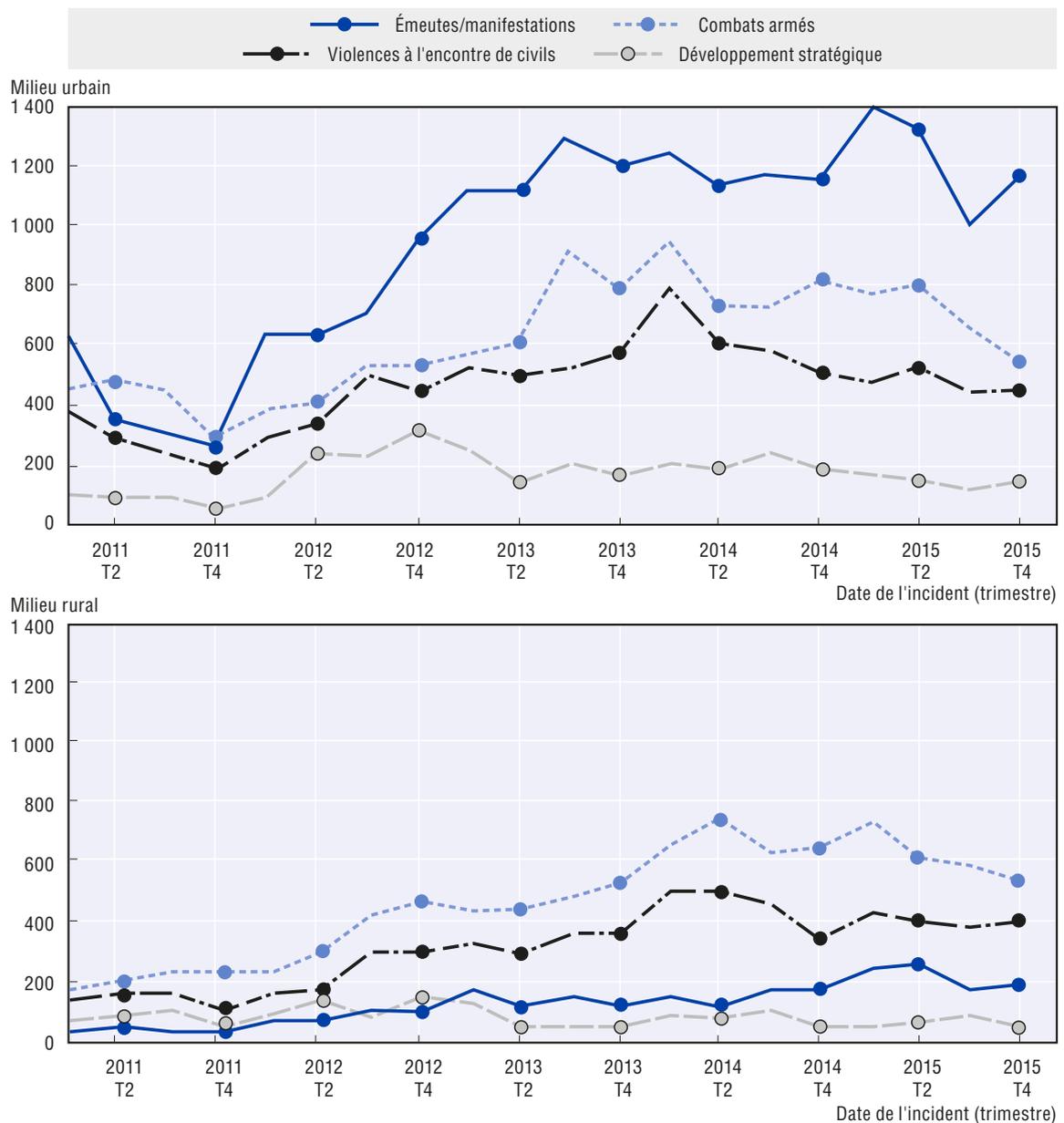
Au sein des villes, la violence est inégalement répartie, et particulièrement aiguë dans les zones informelles à faible revenu (Muggah, 2012). À Bogota, par exemple, environ 98 % de l'ensemble des homicides se produisent dans moins de 2 % des rues (Igarapé Institute, 2015). À l'inverse, les classes moyennes et supérieures sont plus couramment l'objet d'enlèvements et de disparitions, même si elles recourent souvent à des services privés de sécurité pour leur autoprotection (Alvarado et Santiso, 2015).

La violence économique, politique et sociale intervient également dans les grands bourgs et les banlieues des villes. Des populations progressant sur l'échelle sociale et des groupes sociaux marginalisés se libérant des hiérarchies villageoises et gagnant accès à des emplois urbains et péri-urbains entrent souvent en conflit avec des élites urbaines traditionnelles, dont la suprématie est menacée. En Inde, par exemple, les émeutes et les manifestations représentent plus de 75 % de la violence du pays (ACLED, 2016). Des incidents déclenchés par l'instabilité sociale se produisent dans tout le pays, mais sont particulièrement présents dans le Jammu-et-Cachemire, ainsi qu'au Gujarat, au Pendjab, dans l'Uttar Pradesh et au Bengale-Occidental. Une proportion significative de ces incidents survient dans des villes de plus de 1 million d'habitants.

Des acteurs politiquement violents tirent parti de la géographie pour mener attaques, règlements de comptes et recrutements. La violence politique tend à se concentrer dans des zones cibles stratégiques, où des forces opposées peuvent ouvertement se défier les unes les autres, notamment dans de gros bourgs et des villes, ou dans des zones présentant une grande quantité de routes et densément peuplées (Raleigh et Hegre, 2009). Les villes comptent de nombreux habitants, potentiellement lésés, susceptibles de prendre part à un conflit et éventuellement de le soutenir (Goldstone, 2002 ; Urdal et Hoeschler, 2012). Les zones périphériques et éloignées sont davantage susceptibles d'être le théâtre d'actions d'insurgés et de séparatistes (Fearon et Laitin, 2003). Les combats armés sont également moins courants en zone rurale, et les émeutes et manifestations se déroulent davantage en zone urbaine (graphique 2.12). De nouveaux espaces de violence sont le résultat de nouvelles priorités, de nouveaux acteurs (gangs et milices, par exemple) et de réponses organisées à la violence (Rodgers, 2009).

Plusieurs pays fortement touchés par un conflit verront leur population urbaine croître rapidement d'ici 2030. D'après certaines projections, les populations urbaines du Bangladesh, de la République démocratique du Congo, de l'Éthiopie et du Pakistan atteindront les 50 millions d'habitants d'ici 2030 (DAES, 2014). Les approches traditionnelles de l'aide focalisées sur le conflit armé à l'échelon national doivent se réaligner en conséquence. À la lumière de ces estimations saisissantes, il semble probable que de futures crises dans la sphère des ODD se produiront dans des villes.

Graphique 2.12. Données sur les violences politiques et les manifestations en fonction de la localisation (urbaine/rurale)



Source : ACLED (2015b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933449463>**Constat n° 8 : Extrémisme violent et terrorisme sont en hausse**

Des formes d'actes terroristes ou extrémistes à l'encontre de civils sont des caractéristiques de plus en plus courantes des conflits violents. Le terrorisme survient bien plus souvent dans le cadre de conflits déclarés et, par conséquent, c'est dans ces conflits que l'on dénombre le plus de victimes du terrorisme. À l'échelle mondiale, le nombre de décès dus au terrorisme a augmenté de 61 % en 2013, chiffre qui recouvre 18 000 victimes d'attentats terroristes ; la plupart de ces victimes se trouvaient en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria, au

Pakistan et en Syrie (IEP, 2015). Les femmes et les filles sont les premières victimes de cette forme de violence : des groupes religieux extrémistes s'en prennent aux droits des femmes et des filles ; ils sont depuis longtemps associés à des accroissements notables du nombre de mariages forcés, à des restrictions à leur éducation et à leur participation à la vie publique, ainsi qu'à des violences sexuelles et sexospécifiques systématiques (ONU-Femmes, 2015).

L'ampleur mondiale de l'extrémisme islamiste constitue également une source de préoccupation. La percée de réseaux extrémistes violents se réclamant d'une idéologie islamiste est à l'origine de violences criminelles et motivées politiquement à travers un vaste pan de la région sahélienne de l'Afrique, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, en particulier. En Iraq et en Syrie, ainsi qu'au Mali, dans le nord du Nigéria, en Somalie et au Sahel, des extrémistes religieux sèment une violence généralisée, usant fréquemment de tactiques visant à répandre la terreur. Bien que les moteurs sous-jacents des conflits violents ne soient pas récents, la violence reposant sur une idéologie intègre des évolutions et des adaptations récentes (Dowd, 2015). Ces groupes extrémistes ont réussi à mobiliser de grands nombres de combattants sous une identité islamiste transnationale, plutôt que sous une identité plus étroite, communautaire, nationale ou ethnique. Cette caractéristique améliore, pour sa part, leur capacité à attirer un soutien financier, logistique et l'appui de troupes pour mener des actions violentes dans le monde. Une autre stratégie de mobilisation qui leur est utile consiste à revendiquer la possibilité de remplacer des structures de gouvernance par d'autres, régies par les principes islamistes, dans des contextes d'effondrement ou de profonde fragilité.

La violence émane également d'autres formes d'idéologie extrémiste. Les groupes extrémistes revêtent de multiples formes : ils peuvent être nationalistes, d'extrême droite, d'extrême gauche, religieux, racistes ou se réclamer d'une autre idéologie. Tous peuvent répandre et promouvoir la haine, et sont tous susceptibles d'attiser la violence en la tolérant ou carrément en la prônant. En septembre 2016, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, rappelant les leçons de l'histoire, a mis en garde contre les dangers de la xénophobie et du sectarisme, qui peuvent « devenir des armes » lorsque « les populistes, les démagogues et les fantaisistes politiques » utilisent « demi-vérités et simplifications excessives » pour propager une haine toxique (HCDH, 2016).

De plus en plus, la terreur est utilisée comme une tactique pour faire progresser diverses visées politiques et non comme une forme distincte de violence. Si le terrorisme est souvent considéré comme une forme séparée et distincte de violence politique, il serait plus exact de l'appréhender comme une tactique employée dans différentes formes de conflit. Tout agent armé, organisé peut recourir à la terreur pour orchestrer des attaques de grande ampleur contre des civils. Les tactiques de terreur sont fréquemment utilisées dans des contextes où la violence est déjà présente. Dans des espaces et des périodes d'instabilité politique nationale, des agents emploient des tactiques de terreur à l'encontre de populations locales ; dans les guerres civiles et transnationales, l'utilisation de ces tactiques contre des populations ou des cibles transnationales ou mondiales est courante.

Des groupes extrémistes, tels que Boko Haram ou le soi-disant État islamique, recyclent des conflits ou griefs locaux préexistants pour en faire des causes mondiales. La portée de groupes extrémistes grandit, mais aucun consensus mondial ne se dégage quant à l'opportunité et à la manière d'associer ces groupes à des négociations sur des moyens pacifiques de porter remède à ces griefs.

Constat n° 9 : Le coût de la violence augmente

Au-delà de la mortalité et des blessures physiques, la violence est lourde de conséquences et peut avoir un effet dévastateur (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015). Ses coûts continuent également de se faire sentir au fil du temps. Les conséquences immédiates sont la mortalité, les blessures et les déplacements. Sur le moyen terme, la violence affecte la santé et la survie des individus, ainsi que leur capacité productive. À plus long terme, elle dresse des obstacles au développement social et économique, ainsi qu'au bien-être général. En outre, la bonne santé psychologique des individus et des ménages est gravement compromise par l'exposition à la violence, étant donné que les vulnérabilités sont transférées à l'ensemble de la société. La violence nuit à la capacité de résilience d'une société en sapant son capital social (par exemple à travers les déplacements forcés) et son capital économique (par exemple pertes financières et coûts de la sécurité, dégradations des infrastructures). Bien que les violences puissent affecter de manière disproportionnée des contextes fragiles marqués par un taux de pauvreté élevé, ses coûts élevés sont également supportés par des contextes caractérisés par un revenu intermédiaire et élevé non considérés comme fragiles.

Cependant, la pauvreté a bel et bien une relation avec le conflit. Certaines données montrent qu'un conflit violent est plus susceptible de se déclencher dans des régions à faible revenu, même si l'État dans son ensemble n'est pas particulièrement pauvre, et dans des régions dont le revenu s'écarte significativement du revenu national moyen (Buhaug et al., 2011). Des zones pauvres sont plus susceptibles d'enregistrer un nombre plus élevé de décès dus à un conflit (Do et Iyer, 2010). Et des niveaux de pauvreté plus élevés conduisent à des taux d'homicides supérieurs (Chon, 2011 ; Pridemore, 2008 ; Moser et McIlwaine, 2006). Certaines études constatent une relation étroite entre certaines formes de conflit (par exemple des conflits de faible intensité) et la pauvreté, par exemple en Indonésie (Pradhan, Barron et Kaiser, 2004), ainsi que des variations dans l'importance de la pauvreté aux différents stades du conflit (Sánchez et Chacón, 2005 ; Murshed et Gates, 2004).

Il apparaît que le manque d'opportunités économiques et les inégalités entre les individus sont des facteurs qui incitent davantage à prendre part à des violences sociales. Des données factuelles émanant d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud laissent à penser que crimes et vols répondent à des motivations économiques (Moser et Winton, 2002), et que des niveaux élevés de griefs concernant les opportunités économiques conduisent à une violence de gangs accrue (Sizemore, 2014). La probabilité est également plus élevée que les inégalités entre les individus soient liées à la violence sociale et à des crimes violents (Chon, 2011 ; Fajnzlyber, Lederman et Loayza, 2000, 2002).

Le coût de la violence à l'échelle mondiale est effarant. L'Institute of Economics and Peace (IEP) établit un agrégat mondial des coûts associés à l'endiguement de la violence, et il en ressort que l'impact économique de la violence est particulièrement impressionnant : 13 600 milliards USD en 2015, soit l'équivalent de 13.3 % du PIB mondial, ou 1 876 USD pour chaque habitant de la planète (IEP, 2016) (graphique 2.13). Dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2011*, la Banque mondiale constate que « la baisse de la pauvreté dans les pays touchés par la violence majeure est en moyenne d'un point de pourcentage de moins par an que dans les pays qui ne sont pas touchés par la violence » (Banque mondiale, 2011b). Selon les estimations, le coût des homicides à l'échelle mondiale s'élevait, en 2010, à 171 milliards USD, et si les taux d'homicides avaient été à des niveaux considérés comme « normaux », environ 2 000 milliards USD de pertes économiques liées à la violence dans le monde auraient pu être évitées (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2015).

Graphique 2.13. Coût économique de la violence



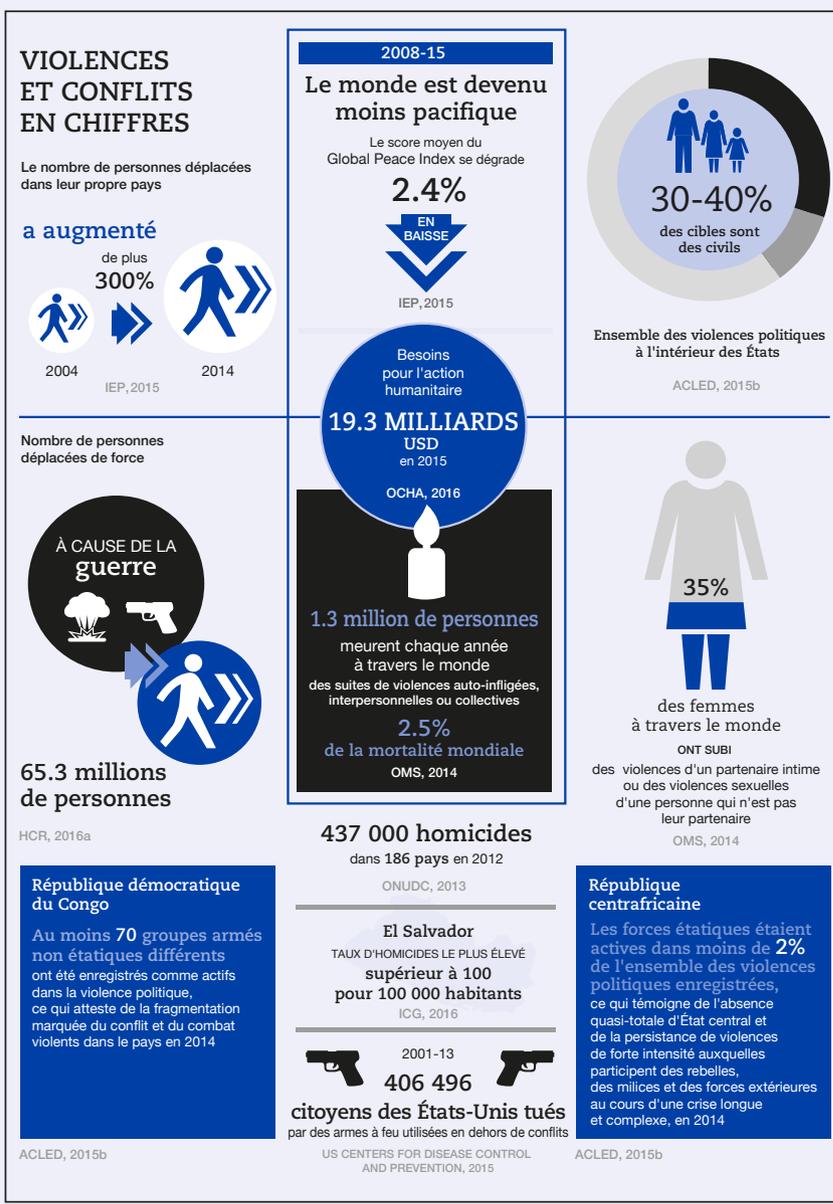
Source : IEP (à paraître).

Les différentes formes sociales de violence coûtent au monde davantage que la violence politique collective. Écrivant pour le Consensus de Copenhague, Hoeffler et Fearon (2014) évaluent les violences interpersonnelles (par exemple les homicides) à 1 245 milliards USD, les violences d'un partenaire intime à 4 400 milliards USD et les violences sexuelles enregistrées à l'encontre des femmes à 66.7 milliards USD. Point particulièrement marquant, les violences d'un partenaire intime induisent à elles seules un coût supérieur, à l'échelle mondiale, à ceux des violences politiques collectives et des homicides combinés (Hoeffler et Fearon, 2014). Ces données montrent clairement que la prévention, en particulier celle de la violence de partenaires intimes, doit constituer une priorité de développement. Les politiques de développement et les mesures de lutte contre la violence n'intégrant pas de composante hommes-femmes *in fine* ne parviendront pas à faire une différence substantielle dans l'incidence et les conséquences de cette forme de violence la plus coûteuse.

Pourtant, l'aide au développement n'investit que marginalement dans la réduction de la violence en dehors des conflits. Les programmes visant la prévention des conflits ainsi que la consolidation et le maintien de la paix ne bénéficient jamais d'un niveau de priorité et de fonds suffisants (Hoeffler et Fearon, 2014). La problématique de la violence sociale pâtit de déficits encore plus grands, en partie parce que, comme le décrit Cockayne (2013), ceux qui en subissent le coût le plus élevé sont ceux qu'un œil extérieur voit le moins : les enfants qui sont tués tandis qu'ils font le guet pour des trafiquants de drogue, ainsi que les épouses et les femmes qui vivent dans la terreur à cause de la culture criminelle de violence masculine.

Le coût à long terme de la violence dépasse de loin le coût estimé de la prévention. La violence est coûteuse, en termes de manque à gagner lié aux conflits, de dépenses militaires, d'aide aux personnes déplacées et aux réfugiés, de sécurité privée pour les entreprises et les individus ou encore de dépenses consacrées au maintien de l'ordre public et à la sécurité intérieure. Une étude récente estime que les coûts consolidés associés à diverses formes de violence à l'encontre des enfants, par exemple, s'élèvent à 7 000 milliards USD (Perezniето et al., 2014). Ce chiffre effarant révèle l'ampleur du tribut que les violences physiques, psychologiques et sexuelles font supporter aux enfants¹¹. Le coût annuel mondial de l'association des enfants avec des forces ou des groupes armés peut atteindre 144 millions USD (Perezniето et al., 2014). Ces coûts dépassent de loin les investissements jugés nécessaires pour la prévention de cette violence. Si la violence mondiale baissait uniformément de 10 %, l'économie mondiale compterait quelque 1 430 milliards USD de plus chaque année. Cette somme représente plus de six fois la valeur totale du renflouement et des prêts de la Grèce (IEP, 2015). L'encadré 2.8 présente les chiffres clés associés à la violence et aux conflits.

Encadré 2.8. Violences et conflits en chiffres



Constat n° 10 : La violence est un comportement renforcé par des normes sociales, qui présente les caractéristiques d'une contagion

La violence est épidémique et contagieuse. Les recherches font apparaître que la violence se comporte de la même manière qu'une épidémie, que ce soit sur le plan de la concentration géographique, de la diffusion et de la transmission (Slutkin et al., 2015). Les zones de concentration de violence se trouvent dans des « milieux troubles » où les individus sont exposés à la violence – tout comme le choléra se concentre généralement autour de points d'eau près desquels les individus sont exposés à la bactérie qui cause cette maladie. Elle peut adopter un mode de diffusion épidémique dans le temps ou dans l'espace, et présente un mécanisme de transmission dans lequel l'exposition est corrélée au risque : les personnes exposées à la violence risquent davantage de la perpétuer elles-mêmes (Spano, Rivera et Bolland, 2010).

L'exposition régulière à la violence induit une récurrence des cycles de violence. Lorsque la violence communautaire et la violence à l'égard du conjoint ou des enfants sont élevés, la violence sous toutes ses formes augmente immédiatement après un conflit (Dubow, Huesmann et Boxer, 2009). Les enfants exposés à la violence sont davantage susceptibles de s'adonner à la violence que les enfants qui n'y ont pas été exposés, et la probabilité de participation à des actes de violence augmente lorsqu'ils sont exposés à une violence plus importante (autrement dit, la violence est « fonction de la dose reçue ») (Spano, Rivera et Bolland, 2010). Tous les comportements étant contagieux, l'exposition à la violence conduit à une émulation inconsciente et à l'adoption de comportements analogues (DuRant et al., 1994 ; Kelly, 2010). Compte tenu des multiples expositions, et pris à l'échelle collective, le risque est accru. Dans le même temps, cela crée des normes sociales selon lesquelles, étant donné la pression sociale et la permissivité de l'environnement, les réponses violentes à des désagréments mineurs sont tolérées, voire encouragées, surtout dans les zones de violence chronique (Slutkin et al., 2015). Ces normes sociales renforcent l'effet de contagion en encourageant la diffusion de comportements violents (Cure Violence, 2016).

Il peut être utile de s'appuyer sur les connaissances et les enseignements tirés de l'approche sanitaire pour orienter les efforts de prévention de la violence aussi bien dans les contextes en proie à un conflit que dans les autres. Les stratégies employées pour lutter contre des maladies ont donné des résultats spectaculaires, permettant de détecter et d'« interrompre » des conflits, de recenser et de traiter les individus les plus à risque et de modifier les normes sociales dans les zones constituant des foyers de violence en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (Slutkin, 2015). Il ressort d'évaluations indépendantes que les tirs et les homicides ont diminué de 41 % à 73 %. Cette baisse a contribué à l'évolution progressive des normes et attentes sociales (Skogan et al., 2009). C'est là une connaissance qui peut utilement modeler l'approche adoptée pour les programmes de lutte contre la violence : la relation entre l'auteur de violence et la victime peut évoluer, et la violence est un comportement acquis renforcé par des normes. Lorsque les auteurs sont le produit d'un comportement indésirable acquis dans un contexte où l'on en est venu à accepter la violence comme « normale », il peut être efficace d'orienter les réponses de manière à traiter ses causes et les moyens de sa transmission, plutôt que ses manifestations et symptômes.

Comprendre la violence en termes épidémiologiques peut permettre de dégager de nouvelles perspectives et de nouvelles solutions. En utilisant la même approche que celle employée par l'OMS pour stopper des épidémies (interrompre la transmission, changer les comportements, changer les normes), les décideurs politiques peuvent avoir plus de poids en amont, avant que la violence ne puisse se manifester. Cette méthode brise le cycle

récurrent de la violence, en mettant un terme à sa « transmission ». Traiter la violence au moyen d'une approche sanitaire modifie le point d'intervention optimal : la prévention est viable et permet aux efforts d'atténuation d'intercepter immédiatement la contagion (graphique 2.14). Cela représente un changement de paradigme : dès lors, la violence n'est plus perçue comme une situation inévitable, comme un problème relevant uniquement de l'application de la loi nationale, de la politique ou de la sécurité internationale, ou comme une situation découlant exclusivement de causes sous-jacentes ou du sous-développement. Cette stratégie est pertinente pour les contextes de violence politique ou sociale, dans lesquels la résilience de la communauté et des individus vis-à-vis de la violence est rendue possible.

Graphique 2.14. La violence comme une maladie : un modèle de lutte



Source : Adapté de Cure Violence (sans date).

Notes

1. Définis comme ceux engendrant plus de 1 000 décès dus à des combats par an.
2. Passant de 4 à 11. Il s'agit de l'Afghanistan, de l'Iraq, de la Libye, du Nigéria, du Pakistan, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la Somalie, du Soudan du Sud, de la Syrie et de l'Ukraine.
3. Dans le présent chapitre, l'instabilité politique nationale désigne la contestation qui intervient au niveau des élites, leurs agents respectifs ou des groupes insurgés non gouvernementaux qui cherchent à renforcer leur position au sein d'un système politique national.
4. Le Secrétariat de la Déclaration de Genève définit les sous-régions conformément à la classification établie par la Division de statistique des Nations Unies : Afrique orientale, centrale, septentrionale, australe et occidentale ; Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud ; Amérique septentrionale ; Asie centrale, orientale, méridionale, du Sud-Est et occidentale ; Europe orientale, septentrionale, méridionale et occidentale ; Australie et Nouvelle-Zélande, Mélanésie, Micronésie et Polynésie. Voir <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm>.
5. Les pays d'Afrique australe sont l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland.
6. Dans le présent rapport, homicide désigne un « homicide volontaire », que l'ONUDC définit comme « le fait pour une personne de donner intentionnellement et illégalement la mort à autrui ». Voir par exemple www.unodc.org/documents/data-and-analysis/IHS-rates-05012009.pdf.
7. Une élite politique est un groupe d'individus qui représentent un intérêt politique, social ou économique important. Leur nature et leur nombre varient d'un contexte politique à l'autre, et incluent des figures officielles de l'État, comme des représentants nationaux (par exemple des sénateurs ou des membres du conseil des ministres), des gouverneurs régionaux, des maires de grandes villes, des autorités traditionnelles de vastes communautés ethniques, des chefs de milices ou de groupes rebelles, des membres du commandement militaire, des représentants de régions riches en ressources naturelles et des chefs d'entreprises, ou encore des chefs de partis d'opposition. L'identification des élites est possible grâce à des indicateurs multiples, notamment les partis politiques effectifs, les fonctions ministérielles, les autorités coutumières et des acteurs ayant un pouvoir de veto. Ces renseignements peuvent être exploités afin de déterminer la répartition du pouvoir et l'influence des autorités infranationales et du régime à travers l'État.
8. Un règlement politique renvoie à la répartition du pouvoir entre élites telle que convenue. On parle parfois de « marchandage entre élites ».
9. Contrairement à ce que l'on imagine de l'inclusion, du favoritisme et du népotisme dans la sphère publique, les communautés régies par des autorités au pouvoir appartenant à la même ethnie n'ont pas systématiquement un accès nettement plus grand aux fonctions de pouvoir ni aux biens publics par rapport à d'autres qui ne sont pas dans cette situation (Kasara, 2007 ; Arriola, 2009 ; François, Rainer et Trebbi, 2014). Partant, l'argument de l'« exclusion » peut être assez difficile à prouver.
10. La communauté internationale fait de plus en plus de la protection des civils un axe prioritaire, et le Conseil de sécurité des Nations Unies (2015) a confirmé qu'il entendait intégrer la protection des civils dans ses mandats dans les contextes de violence politique où les civils sont très exposés. La protection des civils était au cœur du déploiement de forces des Nations Unies en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud et au Darfour, ainsi que de l'intervention de l'OTAN en Libye, mais aussi de l'échec de l'intervention en Syrie (Wilmot et al., 2016).
11. D'autres services sociaux, judiciaires ou sanitaires y afférents sont exclus de cette estimation par manque de données.

Références

- ACLED (2016), projet Armed Conflict and Location Event Data, données de la version 6, www.acleddata.com/data/version-6-data-1997-2015.
- ACLED (2015a), projet Definitions of political violence, agents and event types, www.acleddata.com/wp-content/uploads/2015/01/Definitions-of-Political-Violence_2015.pdf.
- ACLED (2015b), projet Armed Conflict and Location Event Data, données de la version 5, www.acleddata.com/data/acled-versions-1-5-data-1997-2014/.
- Adams, T. (2012), « Chronic violence': Toward a new approach to 21st-century violence », NOREF Policy Brief, p. 2, Norwegian Peacebuilding Resource Centre, <https://www.files.ethz.ch/isn/151438/4fd7ab779b3668e5dfd7b1a2217a620c.pdf>.
- AGNU (2016), *Rapport de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, A/71/205*, Assemblée générale des Nations Unies, 25 juillet 2016, <https://childrenandarmedconflict.un.org/fr/>.
- Alvarado, N. et C. Santiso (2015), « Insécurité endémique en Amérique latine », *Le Monde diplomatique*, n° 735, p. 13.
- Amar, P. (2013), *The Security Archipelago: Human-Security States, Sexuality Politics, and the End of Neoliberalism*, Duke University Press, Durham, NC.
- Anyadike, O. (2016), « Terroriste pour les uns, charpentier pour les autres : Comment un programme de DDR peut éroder le soutien à Al-Shabab en Somalie », *Actualités de l'IRIN*, 21 juillet 2016, www.irinnews.org/fr/reportage/2016/07/21/terroriste-pour-les-uns-charpentier-pour-les-autres.
- AOAV (2016), *Unacceptable Harm: Monitoring Explosive Violence in 2015*, Action on Armed Violence, Londres, <https://aoav.org.uk/wp-content/uploads/2016/05/AOAV-Explosive-Monitor-2015.pdf>.
- AOAV (2015), « 2015: An epidemic of suicide bombs », Action on Armed Violence, Londres, <https://aoav.org.uk/2015/2015-an-epidemic-of-suicide-bombs/>.
- Arriola, L.R. et C. Johnson (2012), « Electoral violence in democratizing states », version préliminaire, Université de Californie, Berkeley, Californie, <http://pscourses.ucsd.edu/poli120n/ArriolaJohnson2012.pdf>.
- Arriola, L.R. (2009), « Patronage and political stability in Africa », *Comparative Political Studies*, vol. 42, n° 10, pp. 1339-1362.
- Banfield, J. (2014), *Crime and Conflict: The New Challenge for Peacebuilding*, International Alert, Londres, www.international-alert.org/publications/crime-and-conflict.
- Bangura, Y. (2006), *Ethnic Inequalities and Public Sector Governance*, Palgrave MacMillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2013), *Rapport sur le développement dans le monde 2014. Risques et opportunités : La gestion du risque à l'appui du développement*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/169381468158980858/pdf/817850WDR0FREN00Box379841B00PUBLICO.pdf>.
- Banque mondiale (2011a), *Crime and Violence in Central America: A Development Challenge*, Banque mondiale, Washington, DC, http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/FINAL_VOLUME_I_ENGLISH_CrimeAndViolence.pdf.
- Banque mondiale (2011b), *Rapport sur le développement dans le monde 2011 : Conflits, sécurité et développement*, Banque mondiale, Washington, DC, http://documents.worldbank.org/curated/en/845531468330970215/pdf/589880FRENCH0P071930B09782744075315.pdf/INTWDRS/Resources/WDR2011_Full_Text.pdf.
- Bastick, M., K. Grimm et R. Kunz (2007), *Sexual Violence in Armed Conflict: Global Overview and Implications for the Security Sector*, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF), www.essex.ac.uk/armedcon/story_id/sexualviolence_conflict_full%5B1%5D.pdf.
- Batmanglich, S. (2015), « Mapping existing thinking on criminality, urban violence and subnational conflict », INCAF Discussion Paper, OCDE, Paris.
- BID (2016), « Violence against women », blog de la Banque interaméricaine de développement sur la diversité, www.iadb.org/en/topics/gender-indigenous-peoples-and-african-descendants/vaw-brochure,8014.html.

- Bierschenk T. et J.-P. Olivier de Sardan (1997), « Local powers and a distant state in rural Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 3, pp. 441-468.
- Blattman, C. et E. Miguel (2010), « Civil war », *Journal of Economic Literature*, vol. 48, n° 1.
- Bosetti, L., J. Cockayne et J. de Boer (2016), « Crime-proofing conflict prevention, management, and peacebuilding: A review of emerging good practice », *Occasional Paper*, n° 6, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Tokyo, http://i.unu.edu/media/cpr.unu.edu/attachment/2197/OC_06-Crime-proofing-Conflict.pdf.
- Bott, S. et al. (2012), *Violence Against Women in Latin America and the Caribbean: A Comparative Analysis of Population-based Data from 12 Countries*, Organisation panaméricaine de la santé et Centers for Disease Control and Prevention, Washington, DC.
- Brancati, D. (2011), « Decentralization: Fueling the fire or dampening the flames of ethnic conflict and secessionism? », *International Organization*, vol. 60, n° 3, pp. 651-685.
- Buhaug, H. et al. (2011), « It's the local economy, stupid! Geographic wealth dispersion and conflict outbreak location », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 55, n° 5, pp. 814-840.
- Cakaj, L. (2015), « In unclaimed land: The Lord's Resistance Army in CAR », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- Carayannis, T. et al. (2014), « Practice without evidence: Interrogating conflict resolution approaches and assumptions », *JSRP Paper*, n° 11, The Justice and Security Research Programme, London School of Economics and Political Science, Londres, www.lse.ac.uk/internationalDevelopment/research/JSRP/downloads/JSRP11.CarayannisEtAl.pdf.
- Cederman, L.E., A. Wimmer et B. Min (2010), « Why do ethnic groups rebel? New data and analysis », *World Politics*, vol. 62, n° 1, pp. 87-119.
- Choi, H. et C. Raleigh (2014), « Dominant forms of conflict in changing political systems », *International Studies Quarterly*, vol. 50, n° 1, pp. 158-171.
- Chon, D.S. (2011), « Contributing factors for high homicide rate in Latin America: A critical test of Neapolitan's regional subculture of violence thesis », *Journal of Family Violence*, vol. 26, n° 4, pp. 299-307.
- CICR (2008), « Comment le terme "conflit armé" est-il défini en droit international humanitaire ? », Prise de position du Comité international de la Croix-Rouge, mars 2008, <https://www.icrc.org/fre/assets/files/other/opinion-paper-armed-conflict-fre.pdf>.
- CIPEV (2008), *Report of the Commission of Inquiry on Post-Election Violence*, <http://reliefweb.int/report/kenya/kenya-commission-inquiry-post-election-violence-cipev-final-report>.
- Clapham, C. (1996), *Africa and the International System: The Politics of State Survival*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Cockayne, J. (2013), « Beating the 'crime trap': What can we do about the feedback loop between fragility and organized crime? », observations lors du lancement de la Global Initiative against Transnational Organized Crime, 19 septembre 2013, Siège de l'ONU, New York.
- Collier, P. et A. Hoeffler (2004), « Greed and grievance in civil war », *Oxford Economic Papers*, n° 56, <https://www.econ.nyu.edu/user/debraj/Courses/Readings/CollierHoeffler.pdf>.
- Conseil de sécurité des Nations Unies (2016), *Rapport spécial sur l'examen stratégique de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine*, S/2016/565, www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2016/565/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2016/565.
- Conseil de sécurité des Nations Unies (2015), *Déclaration du Président du Conseil de sécurité*, S/PRST/2015/23, 25 novembre 2015, Nations Unies, New York, www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/PRST/2015/23/atf/cf/%7B65BFCF9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/sprst_2015_23.pdf.
- Cure Violence (2016), « Reducing violence through health methods: Policy implications », présentation pour l'atelier sur la violence organisé par l'INCAF du CAD de l'OCDE, 27 juin 2016.
- Cure Violence (sans date), *The Cure Violence Health Model*, <http://cureviolence.org/the-model/essential-elements>.
- DAES (2014), *World Urbanization Prospects*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Nations Unies, New York, <https://esa.un.org/unpd/wup/>.

- Dalby, N. (2015), « A multifaceted business: Diamonds in the Central African Republic », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- de Boer, J. (2015), « Resilience and the fragile city », *Our World*, Université des Nations Unies, Tokyo, <https://ourworld.unu.edu/en/resilience-and-the-fragile-city>.
- de Boer, J. et L. Bosetti (2015), « The crime-conflict 'nexus': State of the evidence », *Occasional Paper*, n° 5, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Tokyo, http://collections.unu.edu/eserv/UNU:3134/unu_cpr_crime_conflict_nexus.pdf.
- de Martino, L. (2012), « Reducing armed violence, enabling development », *Small Arms Survey Research Notes*, n° 19, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-19.pdf.
- de Waal, A. (2014), « The political marketplace: Analyzing political entrepreneurs and political bargaining with a business lens », note préparée pour le séminaire de la World Peace Foundation, Fletcher School de la Tufts University, Medford, Massachusetts, <https://sites.tufts.edu/reinventingpeace/2014/10/17/the-political-marketplace-analyzing-political-entrepreneurs-and-political-bargaining-with-a-business-lens/>.
- Deschamps, M., H. B. Jallow et Y. Sooka (2015), *Taking Action on Sexual Exploitation and Abuse by Peacekeepers*, disponible à l'adresse suivante : www.un.org/News/dh/infocus/centafricrepub/Independent-Review-Report.pdf.
- Do, Q.-T. et L. Iyer (2010), « Geography, poverty and conflict in Nepal », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 6, pp. 737-748.
- Dowd, C. (2015), « Cultural and religious demography and violent Islamist groups in Africa », *Political Geography*, vol. 45, pp. 11-21.
- Dubow, E.F., L.R. Huesmann et P. Boxer (2009), « A social-cognitive-ecological framework for understanding the impact of exposure to persistent ethnic-political violence on children's psychosocial adjustment », *Clinical Child and Family Psychological Review*, vol. 12, n° 2, pp. 113-126.
- Duffy, G. (2015), *Country Report: Central African Republic*, Armed Conflict Location and Event Data (ACLED), www.acledata.com/wp-content/uploads/2015/01/ACLED-Country-Report-Central-African-Republic.pdf.
- DuRant R.H. et al. (1994), « Exposure to violence and victimization and fighting behavior by urban black adolescents », *Journal of Adolescent Health*, vol. 15, n° 4, pp. 311-318.
- Ellis, S. (2009), « West Africa's international drug trade », *African Affairs*, vol. 108, n° 431, pp. 171-196.
- Englebert, P. (2000), *State Legitimacy and Development in Africa*, Lynne Rienner Publishers, Londres.
- Fajnzylber, P., D. Lederman et N. Loayza (2002), « Inequality and violent crime », *Journal of Law and Economics*, vol. 45, n° 11, pp. 1-39.
- Fajnzylber, P., D. Lederman et N. Loayza (2000), « Crime and victimization: An economic perspective », *Economia*, vol. 1, n° 1, pp. 219-302.
- Fearon, J. et D. Laitin (2003), « Ethnicity, insurgency, and civil war », *American Political Science Review*, vol. 97, n° 1, pp. 75-90.
- Fischer, A.M. (2008), « Resolving the theoretical ambiguities of social exclusion with reference to polarisation and conflict », *DESTIN Working Paper*, n° 08-90, Development Studies Institute, London School of Economics, Londres, www.lse.ac.uk/internationalDevelopment/pdf/WP/WP90.pdf.
- FNUAP/UNICEF (2011), « Girls and young women », *Year of Youth Fact Sheet*, Fonds des Nations Unies pour la population/ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, <http://social.un.org/youthyear/docs/fact-sheet-girl-youngwomen.pdf>.
- François, P., I. Rainer et F. Trebbi (2014), « The dictator's inner circle », *NBER Working Paper*, n° 20216, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, www.nber.org/papers/w20216.
- Gandhi, J. et E. Lust-Okar (2009), « Elections under authoritarianism », *Annual Review of Political Science*, vol. 12, pp. 403-422.
- Gates, S. et al. (2016), « Trends in armed conflict 1946-2014 », *PRIO Policy Brief*, *Conflict Trends*, 1, Peace Research Institute, Oslo, <https://www.prio.org/Publications/Publication/?x=8937>.

- Glazzard, A. et al. (2016), « Conflict and countering Islamist violent extremism », synthèse, Royal United Services Institute (RUSI) pour le ministère britannique du Développement international, Londres, <https://www.gov.uk/dfid-research-outputs/conflict-and-countering-violent-extremism-summary-paper>.
- Glenn, C. (2016), « Timeline: Rise and spread of the Islamic State », blog The Islamists, pour le Wilson Center, 5 juillet 2016, Washington, DC, <https://www.wilsoncenter.org/article/timeline-rise-and-spread-the-islamic-state/article/timeline-rise-and-spread-the-islamic-state>.
- Goldstone, J. (2002), « Population and security: How demographic change can lead to violent conflict », *Journal of International Affairs*, vol. 56, n° 1, pp. 3-21.
- Goodfellow, T. et W. Taylor (2009), « Urban poverty and vulnerability in Kenya: The urgent need for co-ordinated action to reduce urban poverty », *Oxfam GB Briefing Note*, 10 septembre 2009, Oxfam, Londres, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/urban-poverty-and-vulnerability-in-kenya-the-urgent-need-for-co-ordinated-actio-123932>.
- Hansen, W. (2014), « The organized crime-peace operations nexus », *PRISM Security Studies Journal*, vol. 5, n° 1.
- HCDH (2016), « Zeid met en garde contre les populistes et les démagogues en Europe et aux États-Unis », déclaration au Gala de la Fondation pour la sécurité, la paix et la justice, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, La Haye, 5 septembre 2016, www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=20452&LangID=F/.
- HCR (2016a), *Global Trends: Forced Displacement in 2015*, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, www.unhcr.org/576408cd7.
- HCR (2016b), « Where we work: Africa », www.unhcr.org/africa.html/africa.html.
- HCR (2015a), *Culture, contexte du conflit, santé mentale et bien-être psychosocial des Syriens : Rapport sur la santé mentale et le soutien psychosocial à l'intention du personnel travaillant auprès des Syriens touchés par le conflit armé*, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, <https://data.unhcr.org/syrianrefugees/download.php?id=10401>.
- HCR (2015b), *Mid-year Trends June 2015*, www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/56701b969/mid-year-trends-june-2015.html.
- Hendrix, C.S. (2010), « Measuring state capacity: Theoretical and empirical implications for the study of civil conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 3, pp. 273-285.
- Hoeffler, A. et J. Fearon (2014), « Benefits and costs of the conflict and violence targets for the post-2015 development agenda », *Post-2014 Consensus Working Paper*, Copenhagen Consensus Center, Copenhagen, www.copenhagenconsensus.com/sites/default/files/conflict_assessment_-_hoeffler_and_fearon_0.pdf.
- HRW (2012), « Kenya: Investigate all politicians in Tana River violence », Human Rights Watch news, 13 septembre 2012, <https://www.hrw.org/news/2012/09/13/kenya-investigate-all-politicians-tana-river-violence>.
- HRW (2011), *Turning Pebbles: Evading Accountability for Post-Election Violence in Kenya*, Human Rights Watch, New York, <https://www.hrw.org/report/2011/12/09/turning-pebbles/evading-accountability-post-election-violence-kenya>.
- HRW (2009), « Central African Republic », synthèse par pays, Human Rights Watch, New York, https://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/car_0.pdf.
- Human Security Centre (2005), *Human Security Report 2005: War and Peace in the 21st Century*, Université de Colombie britannique, Vancouver, BC, Canada, Oxford University Press, New York/Oxford, www.hsrgroup.org/human-security-reports/2005/text.aspx.
- ICG (2016), « Easy prey: Criminal violence and Central American migration », rapport n° 57, International Crisis Group, <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/central-america/easy-prey-criminal-violence-and-central-american-migration>.
- ICRtoP (sans date), « The crisis in Kenya », Coalition internationale pour la responsabilité de protéger, New York, <http://responsibilitytoprotect.org/index.php/crises>.
- IDMC (2016), *2016 Global Report on Internal Displacement*, Observatoire des situations de déplacement interne, Genève, www.internal-displacement.org/globalreport2016/pdf/2016-global-report-internal-displacement-IDMC.pdf.
- IEP (à paraître), *Economic Value of Peace*, Institute for Economics and Peace.

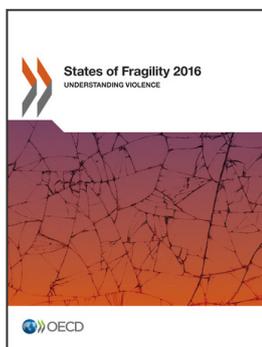
- IEP (2016), *Global Peace Index 2016: Ten Years of Measuring Peace*, Institute for Economics and Peace, Sydney/New York, http://static.visionofhumanity.org/sites/default/files/GPI%202016%20Report_2.pdf.
- IEP (2015), *Global Peace Index 2015: Measuring Peace, its Causes and its Economic Value*, Institute for Economics and Peace, Sydney/New York, http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/06/Global-Peace-Index-Report-2015_0.pdf.
- Igarapé Institute (2016), *Fragile cities*, plateforme de visualisation des données, <https://igarape.org.br/en/apps/fragile-cities-data-visualization/>.
- Igarapé Institute (2015), *Homicide monitor*, site web interactif, <http://homicide.igarape.org.br>.
- IISS (2016), *Armed Conflict Survey 2016*, International Institute for Strategic Studies, www.iiss.org/en/publications/acs/by%20year/armed-conflict-survey-2016-14e7.
- IISS (2015), *Armed Conflict Survey 2015*, International Institute for Strategic Studies, www.iiss.org/en/publications/acs/by%20year/armed-conflict-survey-2015-46e5.
- Institut international pour l'environnement et le développement (2016), *Cities: An Interactive Visual Tool*, www.iied.org/cities-interactive-data-visual.
- IRC (2014), « Sexual violence biggest fear for women in Central African Republic, says International Rescue Committee », communiqué de presse, International Rescue Committee, <https://www.rescue.org/press-release/sexual-violence-biggest-fear-women-central-african-republic-says-international-rescue>.
- JCITCK (1999), *Judicial Commission of Inquiry into Tribal Clashes in Kenya*, <https://searchworks.stanford.edu/view/5080176>.
- Johansson-Nogués, E. (2013), « Gendering the Arab Spring? Rights and (in)security of Tunisian, Egyptian and Libyan women », *Security Dialogue*, vol. 44, n° 5-6, pp. 393-409.
- Johnson, K. et al. (2014), « A national population-based assessment of 2007-2008 election-related violence in Kenya », *Conflict and Health*, vol. 8, n° 2.
- Justino, P. (2012), « Nutrition, governance and violence: A framework for the analysis of resilience and vulnerability to food insecurity in contexts of violent conflict », *HiCN Working Papers*, n° 132, Households in Conflict Network, University of Sussex, Brighton, Royaume-Uni, www.hicn.org/wordpress/wp-content/uploads/2012/06/HiCN-WP-132.pdf.
- Justino, P., T. Brück et P. Verwimp (2013), « Research and policy implications from a micro-level perspective on the dynamics of conflict, violence and development », *HiCN Working Papers*, n° 139, Households in Conflict Network, Université du Sussex, Brighton, Royaume-Uni.
- Kalyvas, S.N. (2008), « Promises and pitfalls of an emerging research program: The microdynamics of civil war », in S.N. Kalyvas, I. Shapiro et T. Masoud (dir. pub.), *Order, Conflict, Violence*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, www.gsdrc.org/document-library/promises-and-pitfalls-of-an-emerging-research-program-the-microdynamics-of-civil-war/.
- Kalyvas, S.N. (2003), « The ontology of 'political violence': Action and identity in civil wars », *Perspective on Politics*, vol. 1, n° 3, pp. 475-494.
- Karasapan, O. (2016), « Syria's mental health crisis », blog sur le thème *Future Development*, The Brookings Institution, 25 avril 2016, <https://www.brookings.edu/blog/future-development/2016/04/25/syrias-mental-health-crisis/>.
- Kasara, K. (2007), « Tax me if you can: Ethnic geography, democracy and the taxation of agriculture in Africa », *American Political Science Review*, vol. 101, n° 1, pp. 159-172.
- Kelly S. (2010), « The psychological consequences to adolescents of exposure to gang violence in the community: An integrated review of the literature », *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, vol. 23, n° 2, pp. 61-73.
- Kenya Bureau of National Statistics (2009), *Population and Housing Census 2009*, État du Kenya, Nairobi, <http://catalog.ihnsn.org/index.php/catalog/430>.
- Kenya Commission of Inquiry into Post-Election Violence (2008), rapport de la Commission, www.kenyalaw.org/Downloads/Reports/Commission_of_Inquiry_into_Post_Election_Violence.pdf.
- Kenya Police Service (2014), *Annual Crime Report 2014*, www.nationalpolice.go.ke/crime-statistics.html.
- Kilembe, F. (2015), « Local dynamics in the PK5 district of Bangui », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.

- La Porta, R. et al. (1999), « The quality of government », *Journal of Law, Economics and Organization*, vol. 15, n° 1, pp. 222-279.
- Lindemann, S. (2008), « Do inclusive elite bargains matter? A research framework for understanding the causes of civil war in sub-Saharan Africa », *Crisis States Discussion Paper*, n° 15, Development Studies Institute, London School of Economics, Londres, www.lse.ac.uk/internationaldevelopment/research/crisisstates/download/dp/dp15.pdf.
- Marchal, R. (2015), « CAR and the regional (dis)order », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- Melander, E. (2015), « Organized violence in the world: An assessment by the Uppsala Conflict Data Program », *UCDP Paper*, n° 9, Université d'Uppsala, Uppsala, Suède, www.pcr.uu.se/digitalAssets/61/c_61335-1_1-k_ucdp-paper-9.pdf.
- Moser, C. et A. Winton (2002), « Violence in the Central American region: Towards an integrated framework for violence reduction » *ODI Working Paper*, n° 171, Overseas Development Institute, Londres, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/1826.pdf>.
- Moser, C. et C. McIlwaine (2006), « Latin American urban violence as a development concern: Towards a framework for violence reduction », *World Development*, vol. 34, n° 1, pp. 89-112.
- Muggah, R. (2016), « Terrorism is on the rise – but there's a bigger threat we're not talking about », blog du Forum économique mondial sur la sécurité internationale, 8 avril 2016, <https://www.weforum.org/agenda/2016/04/terrorism-is-on-the-rise-but-there-s-a-bigger-threat-we-re-not-talking-about>.
- Muggah, R. (2015), « Fixing fragile cities: Solutions for urban violence and poverty », blog de *Foreign Affairs*, Council on Foreign Relations, 15 janvier 2015, <https://www.foreignaffairs.com/articles/africa/2015-01-15/fixing-fragile-cities>.
- Muggah, R. (2012), Étude du dilemme urbain : urbanisation, pauvreté et violence, CRDI/DFID, Ottawa/Londres, https://www.idrc.ca/sites/default/files/sp/Documents%20EN/Researching-the-Urban-Dilemma-Baseline-summary_f.pdf.
- Murshed, S.M. et S. Gates (2004), « Spatial horizontal inequality and the Maoist insurgency in Nepal », *Research Paper*, n° 2003/43, UNU-WIDER, Université des Nations Unies, Tokyo, http://sites.harvard.edu/fs/docs/icb.topic700752.files/Murshed_Gates_Spatial_Inequality_Maoist_Nepal_RDE_9_2005.pdf.
- Newman, E. (2009), « Conflict research and the “decline” of civil war », *Civil Wars*, vol. 11, n° 3, pp. 255-278.
- OCDE (à paraître), *Illicit Financial Flows: Illicit Trade and Development Challenges in West Africa*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCHA (2016), « Humanitarian Response Plans », Financial Tracking Service, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies [https://fts.unocha.org/reports/daily/ocha_R21_Y2016_asof_5_September_2016_\(09_31\).pdf](https://fts.unocha.org/reports/daily/ocha_R21_Y2016_asof_5_September_2016_(09_31).pdf).
- Olin, N. (2015), « Pathologies of peacekeeping and peacebuilding in CAR », in T. Carayannis et L. Lombard (dir. pub.), *Making Sense of the Central African Republic*, Zed Books, Londres.
- Omenya, A. et G. Lubaale (2012), *Understanding the Tipping Point of Urban Conflict: Violence, Cities, and Poverty Reduction in the Developing World*, Manchester, Université de Manchester.
- OMS (2016), « La violence à l'encontre des femmes : Violence d'un partenaire intime et violence sexuelle à l'encontre des femmes », *Aide-mémoire*, n° 239, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- OMS (2015), *Preventing Youth Violence: An Overview of the Evidence*, Organisation mondiale de la santé, Genève, www.who.int/violence_injury_prevention/violence/youth/youth_violence/en/.
- OMS (2014), *Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence*, OMS/PNUD/ONUDD, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/145088/1/WHO_NMH_NVI_14.2_fre.pdf?ua=1&ua=1.
- OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Organisation mondiale de la santé, Genève, http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/42545/1/9242545619_fre.pdf.
- ONU Femmes (2015), *Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix : Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies*, ONU Femmes, New York, [wps.unwomen.org/~media/files/un%20women/wps/highlights/translations%20of%20global%20study%20-%20full%20reports/unw-global-study-1325-2015-fr.pdf](https://www.unwomen.org/~media/files/un%20women/wps/highlights/translations%20of%20global%20study%20-%20full%20reports/unw-global-study-1325-2015-fr.pdf).

- ONUDC (2013), *Global Study on Homicide 2013: Trends, Contexts, Data*, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, www.unodc.org/documents/gsh/pdfs/2014_GLOBAL_HOMICIDE_BOOK_web.pdf.
- PAM (2015), « C.A.R. crisis regional impact », Programme alimentaire mondial, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WFP%20Regional%20Impact%20of%20the%20C.A.R.%20Crisis%20Situation%20Report%20%2317%2C%2030%20August%202015.pdf>.
- Perezniето, P. et al. (2014), *The Costs and Economic Impact of Violence against Children*, Overseas Development Institute, Londres, www.odi.org/publications/8845-violence-against-children-youth-child-rights-development-childfund-alliance.
- PNUD (2014), *Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, <http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr14-report-fr.pdf>.
- PNUE (2009), *Kenya: Atlas of Our Changing Environment*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, www.unep.org/dewa/africa/kenyaatlas/.
- Pradhan, M., P. Barron et K. Kaiser (2004), « Local conflict in Indonesia: Measuring incidence and identifying patterns », Banque mondiale, <http://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/1813-9450-3384>.
- Pridemore, W. (2008), « A methodological addition to the cross-national empirical literature on social structure and homicide: A first test of the poverty-homicide thesis », *Criminology*, vol. 46, n° 1, pp. 133-154.
- Raleigh, C. (2015), « Urban violence patterns across African states », *International Studies Review*, vol. 17, n°1.
- Raleigh, C. et H. Hegre (2009), « Population size and civil war: A geographically disaggregated analysis », *Political Geography*, vol. 28, n° 4.
- Reno, W. (2011), *Warfare in Independent Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Rivera, M. (2016), « The sources of social violence in Latin America: An empirical analysis of homicide rates, 1980-2010 », *Journal of Peace Research*, vol. 53, n° 1.
- Rodgers, D. (2009), « Slum wars of the 21st century: Gangs, *Mano Dura* and the new urban geography of conflict in Central America », *Development and Change*, vol. 40, n° 5.
- Roitman, J. (2001), « New sovereigns? Regulatory authority in the Chad Basin », in T. Callaghy, R. Kassmir et R. Latham (dir. pub.), *Intervention and Transnationalism in Africa Global-Local Networks of Power*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Ruteere, M. et al. (2013), « Missing the point: Violence reduction and policy misadventures in Nairobi's poor neighborhoods », *Institute of Development Studies Evidence Report*, n° 39, www.chrips.or.ke/docs/publications/missing-the-point.pdf.
- Saferworld (2014), *Masculinities, Conflict and Peacebuilding: Perspectives on Men through a Gender Lens*, Saferworld, Londres, www.saferworld.org.uk/resources/view-resource/862-masculinities-conflict-and-peacebuilding-perspectives-on-men-through-a-gender-lens.
- Sánchez, F. et M. Chacón (2005), « Conflict, state and decentralisation: From social progress to armed dispute for location control, 1974-2002 », *Working Papers Series 1*, n° 70, Crisis States Research Centre, London School of Economics and Political Science, Londres, <http://eprints.lse.ac.uk/28173/>.
- Satterthwaite, D. et G. McGranahan (2014), « Urbanisation concepts and trends », IIED, <http://pubs.iied.org/pdfs/10709IIED.pdf>.
- Save the Children (2014), *A Devastating Toll: The Impact of Three Years of War on the Health of Syria's Children*, Save the Children, Westport, Connecticut et Londres, www.savethechildren.org/atf/cf/%7B9def2ebe-10ae-432c-9bd0-df91d2eba74a%7D/SAVE_THE_CHILDREN_A_DEVASTATING_TOLL.PDF.
- Schedler, A. (dir. pub.) (2006), *Electoral Authoritarianism: The Dynamics of Unfree Competition*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Secrétariat de la Déclaration de Genève (2015), *Global Burden of Armed Violence 2015: Every Body Counts*, Genève, www.genevadeclaration.org/measurability/global-burden-of-armed-violence/gbav-2015/chapter-2.html.

- Shelley, L. (2014), *Human Smuggling and Trafficking into Europe: A Comparative Perspective*, Migration Policy Institute, www.migrationpolicy.org/research/human-smuggling-and-trafficking-europe-comparative-perspective.
- Sizemore, K. (2014) « Peacetime crisis: Violent crime and community-oriented policing in Guatemala », *Journal of International Service*, vol. 23, n° 1, https://www.american.edu/sis/jis/upload/JIS-Spring-2014_FINAL.pdf.
- Skogan, W. et al. (2009), *Evaluation of CeaseFire-Chicago*, Institute for Policy Research, Northwestern University, Evanston, Illinois.
- Slutkin, G. (2015), *Violence is a Contagious Disease*, The University of Illinois at Chicago, <http://cureviolence.org/wp-content/uploads/2015/05/Violence-is-a-Contagious-Disease.pdf>.
- Slutkin G. et al. (2015), « Cure violence: An evidence based method to reduce shootings and killings », document rédigé pour la Banque mondiale, www.gpplatform.ch/sites/default/files/Cure%20Violence.pdf.
- Small Arms Survey (2016), « Monitoring trends in violent deaths », *Research Notes*, n° 59, septembre 2016, Genève, <http://us9.campaign-archive1.com/?u=f825e06204d5b6ec1997aed09&id=3e16fe6600&e=369269452b>.
- Smith, S. (2015), « The elite's road to riches in a poor country », in T. Callaghy, R. Kassmir et R. Latham (dir. pub.), *Intervention and Transnationalism in Africa Global-Local Networks of Power*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Soares, R. et J. Naritomi (2010), « Understanding high crime rates in Latin America: The role of social and policy factors », in R. di Tella, S. Edwards et E. Scharfrodsky (dir. pub.), *The Economics of Crime: Lessons for and from Latin America*, National Bureau of Economic Research Conference Report, University of Chicago Press, Chicago.
- Sobek, D. (2010), « Masters of their domains: The role of state capacity in civil wars », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 3.
- Spano R., C. Rivera et J.M. Bolland (2010), « Are chronic exposure to violence and chronic violent behavior closely related developmental processes during adolescence? », *Criminal Justice and Behavior*, vol. 37, n° 10.
- Stewart, F. (2011), « Inequality in political power: A fundamental (and overlooked) dimension of inequality », *European Journal of Development Research*, vol. 3, n° 4.
- Stewart, F. (2008), *Horizontal Inequalities and Conflict: Understanding Group Violence in Multiethnic Societies*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, Royaume-Uni.
- Straus, S. (2012), « Wars do end! Changing patterns of political violence in sub-Saharan Africa », *African Affairs*, vol. 111, n° 443.
- Szabó de Carvalho, I. et R. Muggah (2016), *Latin America's Cities: Unequal, Dangerous and Fragile. But That Can Change*, Forum économique mondial, 13 juin, <https://www.weforum.org/agenda/2016/06/latin-america-s-cities-unequal-dangerous-and-fragile-but-that-can-change>.
- Tadros, M. (2015), « Whose security lens on gender matters in the Arab uprisings? », in E. Monier (dir. pub.), *Regional Insecurity after the Arab Uprisings: Narratives of Security and Threat*, Palgrave MacMillan, Royaume-Uni.
- Thies, C.G. (2010), « Of rulers, rebels, and revenue: State capacity, civil war onset, and primary commodities », *Journal of Peace Research*, vol. 47, n° 3.
- UNICEF (2016a), *Pour chaque enfant, #ENDviolence*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, <https://www.unicef.org/french/endlviolence/>.
- UNICEF (2016b), *Children on the Brink: The Impact of Violence and Conflict on Yemen and its Children*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- UNICEF (2016c), *No Place for Children: The Impact of Five Years of War on Syria's Children and their Childhoods*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.
- UNICEF (2006), *Behind Closed Doors: The Impact of Domestic Violence on Children*, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Genève, <https://www.unicef.org/media/files/BehindClosedDoors.pdf>.
- Université d'Uppsala (2016), portail en ligne de l'Uppsala Conflict Data Program, Department of Peace and Conflict Research, Université d'Uppsala, Suède, <http://ucdp.uu.se/#/year/2015>.

- Université d'Uppsala (sans date), *Uppsala Conflict Data Program definitions*, www.pcr.uu.se/research/ucdp/definitions.
- Urdal, H. et K. Hoelschler (2012), « Explaining urban social disorder and violence: An empirical study of event data from Asian and sub-Saharan African cities », *International Interactions*, vol. 38, n° 4, pp. 512-528.
- US Centers for Disease Control and Prevention (2015), « National violent death reporting system », www.cdc.gov/violenceprevention/nvdrs/.
- Vidal, J. (2015), « Why fragile cities hold the key to stability and development », *The Guardian*, 26 janvier 2015, <https://www.theguardian.com/global-development/2015/jan/26/fragile-cities-stability-development-robert-muggah>.
- Vilalta, C.J. (2015), « Global trends and projections of homicidal violence: 2000 to 2030 », *Homicide Dispatch*, n° 2, Igarapé Institute, Rio de Janeiro, <https://igarape.org.br/en/homicide-dispatch-2/>.
- Vlassenroot, K. et T. Raeymaekers (dir. pub.) (2004), *Conflit et transformation sociale à l'est de la RDC*, Academia Press Scientific Publishers, Gand, Belgique.
- von Einsiedel, S. et al. (2014), « Major recent trends in violent conflict », *Occasional Paper*, n° 1, Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies, Tokyo, <http://collections.unu.edu/view/UNU:3212>.
- Weissebecker, I. et A. Lechner (2015), *Addressing Mental Health Needs Among Syrian Refugees*, Middle East Institute, www.mei.edu/content/article/addressing-mental-health-needs-among-syrian-refugees.
- Wilmot, H. et al. (dir. pub.) (2016), *Protection of Civilians*, Oxford University Press, Oxford, Royaume-Uni, www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780198729266.001.0001/acprof-9780198729266.



Extrait de :
States of Fragility 2016
Understanding Violence

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264267213-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

MacClinchy, Wendy et Clionadh Raleigh (2017), « La violence aujourd'hui », dans OCDE, *States of Fragility 2016 : Understanding Violence*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264269996-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.